



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle**

**Direction générale  
de la recherche et de l'innovation**

Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et  
de la recherche

Sous-direction de systèmes d'information et des études statistiques

SIES

DGESIP-DGRI-I2025-000515

Affaire suivie par :

Pierrette SCHUHL

Tél : 01 55 55 82 69

Mél : pierrette.schuhl@enseignementsup.gouv.fr

Paris, le 17 janvier 2025

1 rue Descartes  
75231 Paris SP 05

## **PROGRAMME DE TRAVAIL DU SIES 2025**

La sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques assure la maîtrise d'œuvre des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche et en définit l'architecture et la gouvernance. Elle produit les données et réalise les études statistiques propres à éclairer la définition et la conduite des politiques de l'enseignement supérieur, de l'insertion professionnelle des étudiants, de la recherche et de l'innovation et à en évaluer l'impact. Elle participe à l'élaboration des statistiques européennes et internationales dans ces domaines. Elle conçoit, à partir de ces travaux, des outils de mesure de la performance et d'aide à la décision. Elle assure de plus la diffusion de ses travaux.

Pour élaborer son programme de travail, la sous-direction recense l'ensemble des besoins auprès des directions opérationnelles du ministère ainsi que des acteurs de la statistique publique française, dont le CNIS, et de la statistique internationale. Ce processus de recueil est permanent, même si des moments clés de rencontre avec les différents acteurs le cadencent.

Ce document décrit l'ensemble des travaux programmés pour le SIES pour l'année 2025, à la date de décembre 2024. Bien évidemment ce programme peut évoluer au cours de l'année notamment du fait de la survenue de besoins, demandes plus prioritaires ou encore du pilotage des ressources budgétaires et humaines.

En plus d'être en capacité d'**assurer sa production courante** de données, d'études ainsi que de développement et de maintenance informatique des applications du système d'information du ministère, avec toujours qualité et ponctualité, les enjeux majeurs du SIES pour l'année 2025 sont les suivants :

- Le premier porte sur **la mesure de l'insertion professionnelle des étudiants sortants de l'enseignement supérieur**. Le dispositif InserSup a étendu en 2024 ses productions aux diplômés de licence générale, d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de commerce et enrichi les indicateurs produits par les rémunérations. En 2025, sa production sera étendue aux **écoles de la culture** et aux **BUT**. Le dispositif augmentera sa couverture de l'emploi par l'intégration de la base des **non-salariés** produite par l'Insee.
- Le deuxième enjeu est celui de la **mise en service du référentiel sur les formations de l'enseignement supérieur (FRESQ)**, développé courant 2024 et qui proposera à l'ensemble des établissements puis au grand public, en collaboration avec la DGESIP, un catalogue officiel de l'ensemble des formations reconnues de qualité. Il aura pour objectif également d'industrialiser le processus d'évaluation et de reconnaissance des projets d'offres de formations des établissements.

- Ce référentiel permettra d'exposer les formations dans une source de données qualifiée et unique servant les activités métiers, décisionnelles et statistiques de l'enseignement supérieur.
- Le troisième enjeu consistera à étendre et enrichir l'exploitation des sources d'information du SIES via de nouvelles représentations. Pour les partenaires opérationnels (MESR, formations, acteurs de l'enseignement supérieur), l'interface de visualisation **Quadrant offre des représentations graphiques des taux de réussite et d'insertion** par mention, discipline et établissement pour l'aide au pilotage et la meilleure connaissance des performances des formations. Les appariements de sources sur les inscriptions et les diplômes des étudiants seront poursuivis afin d'**approfondir la description des trajectoires étudiantes à partir de Cohortes**. Après une première Note sur les parcours des étudiants lors des premières années dans l'enseignement supérieur, le champ des analyses sera étendu aux parcours avant le bac (avec la DEPP) et à des filières ou des populations spécifiques.
  - Le quatrième enjeu sera la poursuite de **l'appui à la conception et l'estimation des effets de la seconde phase de la réforme des bourses sur critères sociaux**, en partenariat avec la sous-direction de la réussite et de la vie étudiante de la DGESIP. L'objectif étant une mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2026.
  - Le cinquième enjeu est de **rénover le module de publication des offres en masters destiné aux candidats de la plateforme « Mon Master »** (formations candidatables ou non, moteur de recherche efficient) tout en assurant des évolutions métiers stratégiques commandées par le cabinet du Ministre pour tenir compte du RETEX de la dernière campagne (nouvelles orientations prenant en charge le processus d'alternance et la phase des désistements). Deux dispositifs complémentaires viendront renforcer l'appui à l'assistance aux étudiants avec la mise en place d'un site éditorial plus interactif et une architecture de support impliquant tous les acteurs concernés (plateforme d'assistance nationale associant les rectorats, l'ONISEP et le Ministère). La contractualisation des développements sous-traités passera sous l'autorité directe de l'acheteur du Ministère (et non plus sous celle de l'UGAP) pour conduire les futurs développements dans un contexte renforcé de mise en concurrence qui garantira des économies budgétaires substantielles.
  - Le sixième enjeu est celui de poursuivre et achever la **réingénierie des processus et applications de collecte, de gestion et d'exploitation de nos enquêtes sur la recherche et le développement expérimental (R&D)** notamment pour ce qui est de la refonte des applications proches de l'obsolescence, après les avancées notables réalisées depuis 2022.
  - Le septième enjeu est de **poursuivre la consolidation de l'infrastructure informatique en termes d'administration des données, pour la conduite efficace des projets de data science**. Cet enjeu inclut **la refonte de la plate-forme ministérielle de données ouvertes** pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité au design système de l'Etat et le respect des normes d'accessibilité. Cette nouvelle génération de plateforme Open data proposera aux utilisateurs une nouvelle expérience de navigation en recherche de données et d'analyses statistiques et permettra des gains dans la gestion des mises en ligne des jeux de données exposés sur le portail.
  - Le huitième enjeu est de promouvoir, animer et enrichir fonctionnellement **l'application PAYSAGE** de mise à disposition au sein du ministère de l'ensemble des données métier et statistiques, structurées, sur les acteurs et structures de l'ESR.
  - Le neuvième enjeu est la participation à la réflexion sur la mise en place d'**une plateforme sur le Doctorat** souhaitée par la DGESIP suite au rapport de la mission de Sylvie Pommier et Xavier Lazarus.
  - Enfin le dernier enjeu, s'il est validé, consistera à rénover et fiabiliser le système d'information de la DGRI en lançant la réalisation d'une **nouvelle plateforme technologique dédiée au suivi des autorisations et des avis éthiques de la recherche réglementée** en mutualisant l'ensemble des démarches dans une optique de simplification et de sécurisation.

## Table des matières

1	Département des études statistiques sur l'Enseignement supérieur .....	5
1.1	Les enquêtes et la production des données initiales .....	5
1.1.1	L'identification des étudiants .....	5
1.1.2	Les informations sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques et leur diplomation .....	6
1.1.3	Autres enquêtes auprès des établissements universitaires et établissements publics .....	7
1.2	La construction de données et d'indicateurs .....	7
1.2.1	Les projections d'étudiants .....	8
1.2.2	Les indicateurs de parcours et de réussite des étudiants .....	8
1.2.3	Les indicateurs demandés par la DGESIP et la DGESCO .....	8
1.3	La construction et la maintenance de systèmes d'information .....	9
1.3.1	L'application API Statut Etudiant .....	9
1.3.2	Applications de collecte et de traitement de SISE .....	9
1.3.3	Application de projection des effectifs d'étudiants PREVSUP .....	9
1.3.4	Applications de collecte des enquêtes auprès des établissements hors SISE .....	9
1.3.5	Application de remontées de données des lycées hors contrat SCOLEGE .....	9
1.4	Production de fichiers et statistiques en réponse aux demandes .....	10
1.5	Travaux d'étude et publications .....	10
2	Mission InserSup – Insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur .....	13
3	Département des études statistiques sur la Recherche .....	14
3.1	Le financement de la R&D .....	15
3.2	Doctorants et docteurs .....	15
3.3	La R&D dans le secteur des administrations .....	16
3.4	La R&D dans les entreprises .....	17
3.5	Diffusion .....	18
3.6	Coordination internationale .....	18
3.7	Réponse à la demande et aide au pilotage .....	19
4	Cellule Coordination des statistiques de l'emploi dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche .....	19
4.1	Production statistique .....	20
4.2	Coordination internationale .....	21
4.3	Travaux d'étude et publications .....	21
4.4	Publications de la cellule emploi scientifique .....	23
5	Département des Systèmes d'information .....	23
5.1	La DGESIP .....	23
5.1.1	Les cadres de cohérence et l'urbanisation des SI – Volet immobilier à l'initiative de la sous-direction B3 .....	23
5.1.2	L'annuaire des établissements, de leurs contacts fonctionnels et des listes de diffusion (ANNELIS) .....	24
5.1.3	Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation .....	24
5.1.4	Les remontées et le partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques .....	29
5.2	Les applications au service de la DGRI .....	31

5.3	Les Services Communs hors SIES : DAEI et sous-direction territoires, sociétés et savoirs ...	34
5.3.1	Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation .....	34
5.3.2	Les applications de remontée et de partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques .....	35
5.4	Le système d'information du SIES.....	36
5.4.1	Les principaux dispositifs anciennement maintenus à la Depp/Cisad et en cours de rénovation par le SIES .....	36
5.4.2	Les dispositifs développés et maintenus par le SIES .....	38
6	Département Ingénierie et science des données .....	41
6.1	Mission .....	41
6.2	Lignes directrices .....	41
6.3	Méthode .....	41
6.4	Équipe .....	42
6.5	Programme de travail 2024.....	42
6.5.1	Les chantiers structurants pour 2024.....	42
6.5.2	Le détail des activités - Prévisions pour 2024.....	44
6.5.3	Synthèse des moyens financiers (hors masse salariale) mobilisés dans le cadre des travaux 2025 .....	48
6.5.4	Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE / INTERACTION .....	48
6.5.5	Prise en compte des demandes des services de la DGESIP et de la DGRI – hors Dialogue/Interaction .....	49
6.5.6	Supports de diffusion et autres produits finaux du département des outils d'aide à la décision – produits disponibles et nouveautés programmées.....	51

---

# 1 Département des études statistiques sur l'Enseignement supérieur

---

Le département des études statistiques sur l'enseignement supérieur mobilise une part importante de ses moyens sur des travaux récurrents de production et de traitement des statistiques élémentaires et d'indicateurs annuels. Ces productions statistiques sont ensuite valorisées sous forme de publications, de mises à disposition en *open data*, de travaux spécifiques et de réponses aux nombreuses demandes adressées par nos partenaires de l'enseignement supérieur ou par les utilisateurs externes.

---

## 1.1 Les enquêtes et la production des données initiales

---

### 1.1.1 L'identification des étudiants

Le service INES répond au besoin d'organiser et de garantir une immatriculation unique de tout étudiant dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, indépendamment de ses éventuelles mobilités, inscriptions multiples ou reprises d'études, dans tous les dispositifs où figure le numéro d'Identification nationale de l'étudiant – INE – (Parcoursup, MonMaster par exemple). INES offre aux établissements de l'enseignement supérieur et aux applications de services aux étudiants (MesServicesEtudiant) des fonctions de recherche d'identifiants et d'immatriculation, en temps réel.

Ce service est aussi utilisé par les experts du SIES pour la gestion de leurs enquêtes et pour améliorer les travaux d'appariement sur INE nécessaires pour la production de nombreux indicateurs et études.

Le service INES gère la base centrale des données étudiantes (BCDE) et contient près de 8,5 millions de parcours d'étudiants répertoriés depuis 2017 dont environ 2,8 millions parcours avec une inscription dans le supérieur en 2023-2024.

En 2024, INES a reçu 850 000 demandes d'immatriculations (12 % de moins qu'en 2023) dont 45 % en provenance du Cnous (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), 9 % en provenance de Parcoursup, 40 % des autres API, 5 % des établissements, 1 % résultant des travaux de la cellule.

Les demandes d'immatriculation ainsi que la remontée des enquêtes « inscriptions » peuvent générer des anomalies ou des litiges (plus de 290 000 en 2024). 38 % ont été traités automatiquement grâce à l'intégration de règles de décisions définies au fur et à mesure des observations faites sur les cas traités.

18 000 cas de doublons d'INE ont été traités par l'équipe INES, dont 3700 générés par la connexion de l'API MonMaster. Ce sujet reste inachevé, faute de moyens.

Malgré les évolutions du système pour une fiabilisation des données, un traitement plus automatisé des demandes et des corrections automatiques d'erreurs récurrentes, la charge de gestion du service ne diminue pas. En effet, si certaines activités ont diminué (gestion des comptes INES par exemple, d'autres sont en forte augmentation, notamment concernant les nouvelles connexions d'API (Monmaster), les problèmes de changement d'état civil et de doublon d'INE inter-service.

Néanmoins, des règles de gestion sont définies afin de tendre vers une base centrale des données étudiantes la plus « propre » possible, ce qui permet de réaliser des appariements plus performants pour le suivi des enquêtes (SISE, MonMaster, Bourses, Scolege) et des parcours.

Le service INES apporte également une assistance aux utilisateurs du webservice en proposant des formations à l'utilisation de l'outil informatique et une adresse générique pour les questions.

L'API France Connectée Statut Etudiant répond au besoin de garantir aisément aux administrations souhaitant proposer un service aux étudiants (aides, réductions, bourses...) le statut d'étudiant d'une personne. Ce besoin a émergé dans le sillage de la politique de simplification des démarches administratives des usagers conduits par l'État (principe « Dites-le nous une fois », loi du 10 août 2018). La mise en œuvre de ce service a nécessité la construction d'un concentrateur de données SUPDATA permettant aux établissements de remonter quotidiennement *via* API ou de façon plus échelonnée *via* un portail *web* les inscriptions courantes et leurs mises à jour. L'API France Connectée Statut Etudiant a ensuite été déployée pour permettre aux fournisseurs de services, *via* API Particulier ou France Connect, l'interrogation de SUPDATA afin de disposer du statut étudiant d'un usager et ce, dans le cadre d'une démarche administrative de l'usager effectuée auprès de ce fournisseur.

En 2024, la couverture des étudiants s'est élargie aux établissements utilisant les logiciels de scolarité PEGASE, OASIS ou encore AURION. Le nombre de demandes d'habilitation a par

ailleurs continué de progresser. Après des études d'impacts en 2023, plusieurs fournisseurs de services utilisent l'API en production en 2024, par exemple les opérateurs de Transports COMUETITRES pour les titres NAVIGO en région francilienne et l'opérateur de transport de la métropole grenobloise.

**En 2025, l'investissement sur l'API France Connectée Statut Etudiant devra se poursuivre.**

Outre la nécessité de poursuivre la communication auprès des établissements et des éditeurs pour élargir la couverture des données étudiantes, la promotion auprès des fournisseurs de services afin de garantir un large usage, les données remontées permettront de diffuser des statistiques avancées sur les inscriptions de la rentrée scolaire 2025-2026 puis annuellement pour les rentrées suivantes. Pour ces besoins, en 2024 le cahier des charges a évolué pour intégrer des informations supplémentaires sur les inscriptions étudiantes dont les nouvelles remontées sont effectives, notamment sur le champ des universités, depuis septembre 2024.

## 1.1.2 Les informations sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques et leur diplomation

Un ensemble de 13 enquêtes auprès des établissements de l'enseignement supérieur, majoritairement mises en œuvre par le département, permet d'établir les effectifs étudiants, leur diplomation et de connaître leurs caractéristiques sociodémographiques. Le champ des remontées individuelles couvre désormais près de 93 % des effectifs étudiants.

Enquêtes	Nombre d'établissements		Effectifs 2023-2024		Type de données
Lycées (CPGE-STS)	2 366	31,3%	300 302	10,1%	Données individuelles
SIFA (STS en apprentissage)	3 228	42,7%	189 792	6,4%	Données individuelles
SISE-Université	85	1,1%	1 658 891	55,9%	Données individuelles
SISE-ENS	17	0,2%	18 438	0,6%	Données individuelles
SISE-Ingénieur	117	1,5%	161 244	5,4%	Données individuelles
SISE-Culture	309	4,1%	98 127	3,3%	Données individuelles
SISE-Management	204	2,7%	248 382	8,4%	Données individuelles
SISE-univ-privées	6	0,1%	43 118	1,5%	Données individuelles
SISE- 26Bis	121	1,6%	33 532	1,1%	Données individuelles
Lycées agricoles	291	3,8%	15 648	0,5%	Données individuelles mais sans INE
Paramédical	385	5,1%	121 060	4,1%	Données agrégées (N-1)
Social	135	1,8%	32 256	1,1%	Données agrégées (N-1)
Enquête 26	301	4,0%	44 617	1,5%	Données agrégées
<b>Total</b>	<b>7 565</b>	<b>100%</b>	<b>2 965 407</b>	<b>100%</b>	

Les 7 enquêtes SISE (système d'information du suivi de l'étudiant) se font en deux temps : enquête sur les inscriptions enregistrées au 15 janvier et enquête sur la diplomation de l'année précédente, lancée en décembre (période de collecte avancée de trois mois en 2024) pour les universités et au 15 mars pour les autres établissements. Depuis cinq ans, les données sont enrichies, pour les universités, d'informations sur l'inscription pédagogique et de résultats au niveau des unités d'enseignement.

Cet avancement de calendrier achevé en 2025 permettra d'avancer la mise à disposition des indicateurs de réussite. Cette accélération du processus de production statistique est toutefois conditionnée par l'adhésion des établissements enquêtés à ce calendrier plus précoce et par la qualité de leurs remontées souvent tardives.

Permettant de collecter les enquêtes SISE à partir d'un référentiel à jour, l'enquête nomenclature a vu son calendrier avancé en 2024 (de septembre à juin pour la campagne licence et de décembre à septembre pour la campagne master). En 2025, ces enquêtes pourront être supprimées ou leur périmètre réduit si le nouveau référentiel FRESQ permet de répondre aux besoins des enquêtes nomenclatures : des instructions seront menées pour évaluer la faisabilité.

Pour les inscriptions des étudiants en CPGE et STS, scolarisés en grand partie dans des lycées, le département exploite les données d'inscriptions remontées par la DEPP et réalise une enquête auprès des rectorats sur la réussite aux examens de BTS et diplômes assimilés.

En s'appuyant sur l'application Scolege, le département pilote la remontée des inscriptions des étudiants scolarisés dans des lycées hors contrat (20 000 étudiants dans près de 400 établissements), ainsi que les travaux de contrôles et redressements afférant à cette enquête.

Près de 300 petits établissements remontent des informations agrégées au niveau établissement, sur leur nombre d'étudiants (40 000) et leur diplomation (enquête 26).

Pour les formations paramédicales, les effectifs des établissements sont établis à partir des enquêtes agrégées au niveau établissement et réalisées par le ministère de la santé. Cependant, avec l'universitarisation de ces formations, une grande majorité des inscriptions des étudiants dans ces formations (87 % en 2022-2023, dernière année connue) sont désormais remontées au niveau individuel *via* les enquêtes SISE.

Une vision complète des inscriptions est réalisée, après retraitement et harmonisation des notions et variables, par la création d'un fichier de synthèse, **qui permet ensuite de produire des statistiques et des analyses sur l'ensemble de la population étudiante.**

Le traitement des bases complètes de Parcoursup et leur transformation en 3 bases statistiques, prenant en compte les évolutions annuelles de la plateforme, constituent un préalable important en amont de la production de chiffres et d'études. **Les bases Parcoursup contiennent de nombreuses informations que le département explore en fonction des demandes et études, et les bases statistiques s'enrichissent tous les ans.**

Après son instauration en 2023, l'exploitation des nouvelles données issues de la plateforme Mon Master est désormais pérennisée, via deux Notes flash (candidatures et admissions) et d'une mise à disposition des données détaillées en *open data* et sous forme de bilans académiques. Une première Note d'information présentant un ensemble de résultats détaillés plus large sur l'exploitation des données issues de la plateforme sera produite en 2025.

L'exploitation de la base « administrative » AGLAE du Cnous permet d'enrichir annuellement les données étudiantes par **des données sur les bourses attribuées sur critères sociaux**. Des travaux de simulation pour le second volet de la réforme des bourses sur critères sociaux ont été menés au premier semestre 2024. Dans le contexte du report de cette réforme et de la refonte du système d'information des bourses (le dispositif OLAFE étant prévu pour succéder à Aglae en 2025), le suivi des évolutions et les réponses aux demandes concernant les bourses étudiantes continueront à être une charge importante. En particulier, l'approfondissement des évaluations de politique publique, à la fois prospectives et rétrospectives, seront poursuivis. Une ou deux Notes d'information sur les évolutions et les réformes passées ainsi que sur les caractéristiques des boursiers seront réalisées.

### 1.1.3 Autres enquêtes auprès des établissements universitaires et établissements publics

Le département réalise des enquêtes d'activité auprès des universités et de certains établissements sur la formation continue (FC) et les validations d'acquis de l'expérience (VAE). Depuis 4 ans, pour des raisons de moyens, ces enquêtes ne sont plus annuelles. Elles ont eu lieu pour la dernière fois en 2021 sur la formation continue, en 2022 sur les stages et la formations continue et en 2023 sur la VAE. Concernant la formation continue, un chantier d'instruction pour exploiter les bilans pédagogiques et financiers (BPF, déclaration réglementaires transmises par les établissements de FC) a été initié en 2024 en partenariat notamment avec la Dares. Il devrait permettre de se dispenser d'une enquête auprès des établissements sur ce sujet. Après signature d'une convention avec la DARES en 2024, les premières données ont été mises à disposition du SIES fin 2024, des travaux d'expertise et statistiques de cette source seront réalisées en 2025. Sur la VAE, la refonte du dispositif de gestion administrative des dispositifs de VAE ne permet pas actuellement de bénéficier d'un panorama exhaustif à l'aide d'une source unique (France VAE censé remplacer l'ancienne collecte de données administratives n'est pas encore à même de fournir les informations requises sur l'ensemble des bénéficiaires de VAE, alors que l'ancien dispositif a été partiellement arrêté).

---

## 1.2 La construction de données et d'indicateurs

---

Au cœur du système d'information, les enquêtes décrites précédemment permettent de produire de nombreux indicateurs (de parcours, de réussite et d'insertion...), d'alimenter les prévisions d'effectifs étudiants et de répondre aux demandes européennes et internationales.

### 1.2.1 Les projections d'étudiants

Le département réalise des projections d'effectifs étudiants deux fois par an. Les projections sur 10 ans, finalisées début avril, prennent en compte l'ensemble des données des inscriptions dans l'enseignement supérieur de l'année précédente et les données définitives du baccalauréat, disponibles en mars. Elles sont revues sur 2 ans, en septembre, en intégrant les résultats provisoires du baccalauréat et les tendances des inscriptions à l'entrée de l'enseignement supérieur, observées via les données de Parcoursup, puis prochainement via l'API Statut Etudiant.

Ces projections sont déclinées sur le champ des établissements relevant du programme 150, pour les étudiants en formation initiale hors apprentissage, pour répondre aux besoins du département de l'allocation de moyens de la DGESIP. Les projections sur 10 ans sont réparties par académie afin d'alimenter le dialogue de gestion de la DGESIP avec ces établissements.

**Le département met à disposition des services statistiques académiques l'outil PREVSUP** permettant de décliner ces projections au niveau académique. Ils peuvent ainsi prendre en compte, dans leurs propres scénarios, les politiques mises en place dans leur académie. Au-delà de l'assistance pour utiliser cet outil, le département co-anime un groupe d'échanges inter-académique sur ces sujets.

Ces projections s'appuient, notamment, sur les taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur, indicateur demandé annuellement par la Dgesco et les académies pour leur dialogue de gestion.

### 1.2.2 Les indicateurs de parcours et de réussite des étudiants

Le département produit annuellement des indicateurs de parcours et réussite en université (en DUT, en licence et en master), au niveau national mais aussi par université, accompagnés de valeurs ajoutées. Pour des exploitations internes (projet Quadrant), ces indicateurs sont déclinés à un niveau plus fin, par formation au niveau établissement lorsque les effectifs le permettent.

Au-delà des taux de succès à l'examen du BTS, sont aussi produits des indicateurs de parcours et de réussite en BTS au niveau national. Des travaux méthodologiques seront engagés pour produire des indicateurs de valeur ajoutée en BTS et CPGE.

Enfin, des travaux de construction de cohortes d'étudiants entrants dans l'enseignement supérieur, en remplacement des panels, seront poursuivis.

### 1.2.3 Les indicateurs demandés par la DGESIP et la DGESCO

Souvent issus des travaux précédents sur les parcours et la réussite des étudiants, **le département produit naturellement de nombreux indicateurs pour la DGESIP et la DGESCO :**

- pour le dialogue de gestion avec les académies et les établissements,
- pour le PAP, le RAP, la DIPT, le DPT Egalité et Outre-Mer,
- pour la plateforme intergouvernementale, dans le cadre de la transparence,
- pour le suivi des politiques prioritaires du gouvernement (PPG),
- sur les taux de réussite, pour la mise en *open data* sur le site du ministère,
- sur les inscriptions dans les établissements du P150, dans le cadre du suivi des créations de place (financement européen),
- et dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de la Nation.

À partir des bases statistiques de Parcoursup et de Mon Master, des bilans académiques et des fichiers en *open data* sont publiés annuellement, sur le profil des candidats aux différentes étapes de chacune des deux procédures, et sur les propositions et inscriptions des établissements de formation.

À partir de Parcoursup, le département a participé à la réalisation par l'Insee, d'indicateurs sur la caractérisation de la demande et de l'offre de formation dans Parcoursup. Ces indicateurs, produits aux niveaux national et infra-national, ont permis de réaliser un investissement national décliné dans chaque région afin de publier **des études sur les mobilités géographiques à l'entrée dans le supérieur dans chaque direction régionale de l'Insee en partenariat avec les services statistiques académiques**. Une étude nationale réalisée en collaboration avec l'Insee doit être publiée en fin d'année 2024.

Enfin, le département répond aux différents questionnaires statistiques de l'OCDE, l'ONU et Eurostat, ceux-ci permettent ensuite d'alimenter les publications telles que *Regards sur l'éducation* (OCDE) ainsi que les diffusions de statistiques internationales.

---

## 1.3 La construction et la maintenance de systèmes d'information

---

Le département est maître d'ouvrage de la quasi-totalité des applications qu'il utilise, soit 9 applications. Toutes évoluent régulièrement avec la collaboration du département des systèmes d'information. La refonte complète de l'application de collecte et de traitement pour SISE a pesé sur les travaux du pôle correspondant, en raison notamment d'un chantier en partenariat avec le prestataire informatique qui s'est révélé plus complexe qu'attendu et dont les charges avaient été sous-estimées par le prestataire. La nouvelle application a finalement pu passer en production fin 2024 avec un an de retard par rapport aux perspectives initiales.

### 1.3.1 L'application API Statut Etudiant

Mis en production début 2022, le service poursuit sa montée en charge et la couverture des données doit être étendue au-delà des établissements sous tutelle du MESR. Son utilisation effective par les fournisseurs de service est également un enjeu important de réussite qui nécessitera de poursuivre l'effort de communication auprès de ces fournisseurs nationaux comme locaux. En 2025, une première exploitation de ces remontées pour **fournir des statistiques avancées sur les inscriptions étudiantes** est prévue.

### 1.3.2 Applications de collecte et de traitement de SISE

**PEPSISE** est la plateforme d'échanges pour le système d'information du suivi de l'étudiant (SISE). Elle s'appuie sur des technologies PHP/PostgreSQL et a fait l'objet d'une refonte technique, aboutie en décembre 2022, pour être adossée à des versions récentes de ces langages. Cette refonte garantit la maintenabilité et la sécurité de la plateforme internet. Les établissements remontant des fichiers de données individuelles SISE s'y connectent de façon sécurisée afin de transmettre ces données. PEPSISE permet également de lancer des contrôles sur les informations transmises et de restituer des comptes rendus aux établissements reprenant les résultats de ces contrôles. Cette partie de contrôle et d'élaboration de comptes rendus utilisée pour la première fois en production pour la campagne 2024-2025 devra bénéficier de maintenances correctives et évolutives durant l'année 2025 pour remédier les principaux soucis qui ont été et qui seront décelés lors de cette première année de production. Le pilotage et l'utilisation de l'application passeront en régime courant en 2025, via en particulier, l'instauration de comités de pilotage, de maintenance et de suivi.

### 1.3.3 Application de projection des effectifs d'étudiants PREVSUP

**PREVSUP** est un logiciel permettant de réaliser des prévisions des effectifs étudiant dans l'enseignement supérieur en France, à partir de tendances établies en observant les données sur les années constatées, remontant à 2010. Le marché de maintenance de cette application doit être réattribué début 2025.

### 1.3.4 Applications de collecte des enquêtes auprès des établissements hors SISE

**CIDONES** est une application de collecte permettant de recueillir sous la forme de tableaux agrégés les données d'inscriptions et de résultats des établissements d'enseignement supérieur privé et public non présents dans les enquêtes SISE. Cette application est à ce jour maintenue par le département des systèmes d'informations du SIES ; cette maintenance est reconduite en 2025.

### 1.3.5 Application de remontées de données des lycées hors contrat SCOLEGE

Autrefois assurée par la DEPP, la maîtrise d'ouvrage de l'application **SCOLEGE** a été transférée au SIES en 2022. En 2025, l'application Scolege, obsolète et dernière application encore maintenue sous maîtrise d'œuvre à la DEPP, sera refondue entièrement début 2025 pour être intégrée à un dispositif d'enquête s'appuyant sur une plateforme analogue à celle de PEPSISE avec transfert de maîtrise d'œuvre vers un prestataire informatique dans le cadre d'un marché de TMA commun des applications PEPSISE/PEPIP et SCOLEGE.

Elle pourra également bénéficier de la comitologie de pilotage, de suivi et de maintenance mise en place pour PEPSISE. Des adaptations spécifiques à SCOLEGE pour la conduite en régime de croisière pourront aussi être mises en place. En outre, le cadre réglementaire du dispositif d'enquête SCOLEGE sera mis à jour via une demande d'avis d'opportunité au CNIS et de conformité avec caractère obligatoire au Comité du label.

---

## 1.4 Production de fichiers et statistiques en réponse aux demandes

---

En 2024, comme tous les ans, le département sera amené à construire *des produits sur mesure* (fichiers ou statistiques) pour répondre à de nombreuses demandes.

À l'instar de celles qui suivent, certaines demandes sont récurrentes en réponse à de multiples utilisateurs.

- Pour l'allocation des moyens : fichiers issus de SISE sur les inscriptions dans les établissements du P150 et les résultats ;
- Pour la DGESIP sur les indicateurs de réformes prioritaires ;
- Pour la DEPP et les SSA : fichier de synthèse enrichi ;
- Pour les OVE : fichiers issus de SISE sur les inscriptions ;
- Pour les chercheurs : fichiers déposés au centre d'accès sécurisé à distance (CASD) sur l'ensemble des bases Parcoursup, Mon Master, d'inscriptions, de résultats, de boursiers et d'insertion professionnelle ;
- Pour le CESP : statistiques pour le rapport annuel sur Parcoursup.

De plus le département répond à plus de **300 demandes de statistiques**, dont certaines, comme celles des inspections ou de la Cour des comptes, peuvent être conséquentes et souvent à traiter rapidement.

Enfin, avec la mise en place du service du **Code statistique non significatif de l'Insee (CSNS)**, la production de fichiers CSNSisés pour les besoins de la statistique publique est entrée dans une phase opérationnelle en 2024 avec la mise à disposition de fichiers pour les besoins de l'Insee (projet de répertoire des individus et des logements -RESIL), de la DARES (Emploi étudiant) et la DEPP (Projet sur les parcours universitaires des candidats aux concours d'enseignants). Il est déjà utilisé par le dispositif InserSup en interne au SIES.

---

## 1.5 Travaux d'étude et publications

---

Le département réalise des travaux d'étude et d'exploration qui ne donnent pas toujours lieu à publication mais qui permettent de mettre en place de nouveaux outils de mesure ou de nouvelles sources de données. En 2025, ils porteront sur les thèmes suivants qui sont fortement d'actualité pour la DGESIP :

### **Réforme des bourses**

Dans le cadre de l'appui à la réforme des bourses sur critères sociaux du MESR, le département a produit en 2024 de nombreuses simulations pour estimer le coût et caractériser les projets de linéarisation du modèle d'allocation des bourses étudiantes.

Ce chantier occupera encore sans doute fortement le département, en 2025, en partenariat avec la DGESIP et avec le concours de la DREES (via l'exploitation du modèle de micro-simulation INES permettant de modéliser les revenus et les bourses envisagées pour la population des étudiants).

Afin de mieux comprendre les évolutions de l'allocation de ces bourses durant ces dernières années marquées par plusieurs phénomènes importants (revalorisation en 2023, inflation, essor de l'apprentissage), des Notes d'information éclaireront les principales conséquences de ces facteurs.

### **Comparaison de sources sur l'apprentissage**

Une analyse comparative des sources identifiant les apprentis sera menée (bases SIFA provenant des centres de formation, SISE sur les inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur et CA sur les contrats d'apprentissage) en partenariat avec la DEPP et la DARES (qui produisent deux des sources sur l'apprentissage). Elle pourra donner lieu à publication ou à l'enrichissement (notamment décomposition plus fine par filière) de la diffusion des informations actuelles sur les effectifs, toujours en expansion, d'étudiants empruntant cette voie.

### **Les données de santé des étudiants**

Dans l'objectif d'aider au pilotage de la politique de santé en faveur des étudiants, au niveau national et territorial, des statistiques de consommation de soins de santé des étudiants seront élaborées via le rapprochement entre les données de la caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et celles des étudiants (SISE). Le SIES a ainsi lancé en partenariat avec la CNAM, la DREES et l'INSEE qui doit aboutir d'ici deux ans environ à la production annuelle d'indicateurs de recours aux soins des étudiants puis à leur analyse économique en partenariat avec la DREES.

De premières étapes cruciales ont déjà été franchies en 2024 via l'avis favorable accordé au projet par le Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (CESREES) puis par la programmation de l'obtention auprès de l'INSEE du NIR des étudiants dont les consommations de santé seront identifiées ensuite par la CNAM. Après l'accord de la CNIL, le processus de production pourra être mis en œuvre en 2025 pour produire des premiers indicateurs et analyses en 2026.

### **Ressources des étudiants et reconduite de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ)**

Avec le concours du financement apporté par la DGESIP, l'enquête NRJ pourra être réalisée en 2027 (la dernière collecte remontant à 2014). D'ici là, des travaux exploitant l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS) seront menés par l'INSEE en partenariat avec le SIES et la DREES afin de préparer l'enquête NRJ et de donner de premiers éléments d'analyse sur les ressources des étudiants et leur évolution annuelle.

### **Les données sur les sportifs de haut niveau**

Après une première publication sur les caractéristiques étudiantes des sportifs de haut niveau (SHN) en juin 2024 avant les Jeux olympiques de Paris, un approfondissement des travaux et une nouvelle étude sera envisagée fin 2025. En effet, le SIES bénéficiera, dans le cadre de la convention signée en 2023 avec l'Agence nationale du sport (ANS), de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) et du ministère chargé des Sports (DS), de la transmission annuelle des listes ministérielles de ces sportifs. Les travaux statistiques au sujet des étudiants SHN pourront être poursuivis durant les années à venir.

### **Travaux d'études de cohortes de bacheliers entrants dans l'enseignement supérieur**

Pour répondre aux besoins exprimés d'études sur les parcours, les réorientations et la réussite au sein de l'ensemble des filières (actuellement, la réussite est évaluée seulement filière par filière et principalement pour l'université), des travaux de constitution de cohortes et de suivi de celles-ci sur plusieurs années ont été engagés au sein du département. Ces exploitations permettent de remplacer celle du panel de bachelier de 2014 utilisé jusque-là. Après une première publication de Note d'information en fin d'année 2024 sur le parcours des bacheliers 2019 au cours de leurs trois premières années au sein de l'enseignement supérieur, l'exploitation de ces cohortes sera poursuivie en 2025. En particulier, des analyses de parcours d'étudiants entrant en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) pourront être menées afin d'éclairer des parcours dans des filières moins documentées que la licence. Des analyses de trajectoires pour des populations particulières pourront aussi être envisagées (selon l'origine sociale, le statut boursier, les différences d'origine scolaire, le lieu de résidence, etc.).

Enfin, dans le cadre de travaux sur les cohortes à l'articulation entre les parcours scolaires et étudiants, des travaux en partenariat avec la DEPP seront menés en visant à la fois une acquisition de compétences sur les appariements de bases entre les deux SSM et la production d'éclairages inédits sur les parcours autour du bac (« -3 / +3 »). Les premières analyses pourraient porter en particulier sur les différences de parcours selon la voie choisie au lycée (professionnelle, technologique, générale).

### **Mobilités à l'entrée dans le supérieur à l'aide des données de Parcoursup**

Après une Note d'information entre les Outre-Mer et l'Hexagone ainsi qu'une publication en partenariat avec l'Insee sur les mobilités géographiques à l'entrée dans le supérieur en 2024, les exploitations de la richesse des informations disponibles via la plateforme Parcoursup se poursuivront en 2025. Une analyse plus fine des comportements à l'entrée dans le supérieur liés à la géographie (caractéristique des communes de résidence au lycée, effet de la distance et rôle des déterminants sur les mobilités, adéquation demande-offre...) pourrait approfondir les éléments déjà présentés dans les études publiées.

## **Le département réalise et publie de nombreuses études :**

### **a. Ouvrages**

Le département contribuera en 2025 aux ouvrages collectifs que sont l'EESRI (14 fiches), Vers l'égalité femmes/hommes (8 indicateurs), l'Etat de l'emploi scientifique en France (1 sous-chapitre et fiches pour 2 autres), le RERS (40 fiches), Géographie de l'école (3 fiches) et des ouvrages de l'Insee comme le Bilan Formation-Emploi ou de la Drees « Minima sociaux et prestations sociales » pour une fiche concernant les BCS et les aides aux étudiants.

### b. L'open data

En collaboration avec le département d'ingénierie et de science des données, sont mis en ligne l'*open data* sur Mon Master, celui sur Parcoursup, accompagné d'une *dataviz*, 11 *open data* sur les inscriptions et les diplômes délivrés dans les établissements de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère, sur les inscrits dans tous les établissements du supérieur et sur la poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur détaillé.

### c. Les Notes Flash

Plus d'une vingtaine de [Notes Flash](#) émanent du département. Elles sont en général récurrentes. Les notes inédites ou récentes sont soulignées.

<b>Notes Flash prévues en 2025</b>
Droits différenciés : profil des étudiants internationaux concernés en 2023-2024
Les STS - inscriptions 2024-2025
Les CPGE - inscriptions 2024-2025
Les résultats des brevets de techniciens supérieurs - Session 2024
Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2024
Parcoursup 2025 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur
MonMaster : Candidatures en Master 2025
Les effectifs universitaires en 2024-2025 (premiers résultats)
Les effectifs en IUT en 2024-2025
Les effectifs en INSPE en 2024-2025
Les effectifs en cycle ingénieur en 2024-2025
Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2023-2024 (principaux résultats de la synthèse)
L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2024
Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025
Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur : Rentrées 2025 et 2026
Parcoursup 2025 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur
MonMaster : Admissions en Master 2025
<u>Parcours et réussite en IUT : les résultats de la session 2024</u>
Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2024
Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2024
<u>Parcours et réussite des étudiants en première année de santé : les résultats de la session 2024</u>
<b>En fonction de la charge de travail par ailleurs et des arbitrages en cours d'année :</b>
Premiers éléments sur la formation continue (FC) à l'aide des bilans pédagogiques et financiers (source administrative alternative à l'enquête sur la FC)
Panorama des établissements privé d'enseignement supérieur

### d. Les Notes d'information

Les études donnent lieu, en général, à publication d'une [Note d'information](#). Certaines (peu) sont récurrentes, d'autres donnent un éclairage sur une problématique généralement apparue dans les sollicitations faites au département :

- Les travaux exploitant les cohortes d'étudiants construites à partir des appariements entre les différentes bases d'inscription et de diplomation seront poursuivis, notamment sur l'analyse des parcours via une CPGE, des études de santé, ou autre filière particulière. Des études de parcours de populations spécifiques d'étudiants seront aussi poursuivies.

- Un chantier de refonte méthodologique de l'estimation des valeurs ajoutées des établissements d'enseignement supérieur sera poursuivi et pourra donner lieu à une publication à la fois méthodologique et présentant des indicateurs de valeur ajoutée pour les établissements universitaires, voire les STS ou, à terme, les CPGE.

<b>Notes d'information prévues pour 2025</b>
Mobilité d'étudiants internationaux en France
Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2024 à 2033
Quels profils d'étudiants ont été les principaux bénéficiaires de la réforme des BCS de la rentrée 2023 ?
Évolution des effectifs et parts des étudiants boursiers au cours des dix dernières années
Loi ORE : Regard sur les dispositifs spécifiques
La mobilité géographique à l'entrée de l'enseignement supérieur
Le devenir des étudiants inscrits en L1
Quel devenir après une classe préparatoire ? Trajectoires des étudiants après leur entrée en première année de CPGE
D'où viennent les étudiants inscrits en master à la rentrée 2024 ?
Les étudiants sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur
Les effectifs étudiants en 2024-2025
<u>Sous réserve de temps disponible pour leur réalisation :</u>
Les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur
Exploitation des bilans pédagogiques et financier pour éclairer la situation et l'évolution de la formation continue
Valeurs ajoutées des sections de technicien supérieur
Cartographie et évolution des formations d'enseignement supérieur privé

Plusieurs contributions du département dans des ouvrages collectifs, de l'INSEE ou de la DREES notamment, seront publiées en 2025 : en particulier, des analyses sur les formations à distance, ainsi que des synthèses sur l'apprentissage ou les évolutions d'effectifs d'étudiants dans le Bilan Formation-Emploi.

#### **e. Travaux transverses**

Le département est aussi en charge de travaux transversaux :

- La rédaction du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et la recherche (BOESR) du programme des opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions d'administration centrale ;
- Le suivi de la qualité des travaux statistiques, dans le cadre du code des bonnes pratiques statistiques européenne ;
- Le suivi juridique (mise à jour, nouvelle déclaration) des traitements de données personnelles du SIES (réfèrent RGPD) en lien avec la DAJ du MESR et du MEN.

---

## **2 Mission InserSup – Insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur**

---

**Le SIES a déployé en 2023 le dispositif InserSup basé sur l'appariement des données issues du système d'information sur le suivi des étudiants (Sise) (qui comprend les remontées individuelles des enquêtes SISE et aussi celles de Sifa et BPBac) avec les déclarations sociales nominatives (DSN) en vue de mesurer l'insertion professionnelle des diplômés sortants de l'enseignement supérieur. Ce dispositif vise à remplacer, à terme, les enquêtes insertion professionnelles des étudiants de Licence professionnelle, Master, IUT (désormais BUT) et IPDoc.** En 2024, le dispositif a été étendu aux diplômés de Licence générale, des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce et de nouveaux indicateurs sont venus l'enrichir (rémunérations notamment). En 2025, ses productions seront étendues aux écoles de la culture et aux BUT. Le dispositif augmentera sa couverture de l'emploi par l'intégration de la base des non-salariés produite par l'Insee. L'information produite sur les rémunérations sera déclinée par sous populations selon le sexe, le régime d'inscription (apprentissage ou pas), l'obtention du diplôme (succès ou échec). Ces productions seront précédées d'une expertise.

La couverture de l'emploi sera étendue aux sortants occupant un emploi non-salarié par intégration dans le Système d'information des fichiers produits annuellement par l'Insee.

Des évolutions techniques du système d'information consistant à l'optimiser et le solidifier seront réalisées (voir partie 5.4.2 vii)

La mission assure le pilotage et l'exploitation des enquêtes d'insertion professionnelle menées annuellement par les universités auprès des diplômés de licence professionnelle, de master et de DUT (pour l'exploitation uniquement pour ces derniers). Un travail méthodologique a été mené en vue de fournir des indicateurs unifiés issus de cette source et d'InserSup.

Ces enquêtes seront poursuivies en 2025 sur la population des diplômés 2023 de licence professionnelle et de master des universités

La mission préparera les enquêtes qui seront sur le terrain à compter de 2026 incluant les nouveaux diplômés intégrés dans InserSup en 2024. L'application utilisée pour les enquêtes IPDoc sera mobilisée moyennant un développement qui sera confié au prestataire détenteur du marché concerné. Le principe de l'enquête reposera sur l'interrogation des seuls sortants du supérieur non retrouvés dans les fichiers de la DSN ou de la base non-salariée.

Ces enquêtes 2026 constitueront le dossier de présentation en vue du passage au Comité du Label du Cnis des enquêtes insertion professionnelle, prévu mi-2025, que la mission préparera au 1<sup>er</sup> trimestre.

La mission assure le secrétariat de l'Observatoire national de l'insertion professionnelle (Onip) qui se réunit deux fois par an, et dont les membres ont été nommés le 23 décembre 2021, pour 3 ans.

---

### 3 Département des études statistiques sur la Recherche

---

En 2024, le département des études statistiques de la recherche a mené à bien son programme d'enquêtes habituel. L'unité statistique de l'enquête R&D auprès des entreprises a été modifiée dans l'ensemble du processus pour répondre au règlement européen, ce qui a occasionné des travaux méthodologiques importants cette année encore. Dans l'équipe « entreprises », les nouvelles méthodes de travail mises en place fin 2022 sont pleinement opérationnelles, et permettent d'aller plus loin dans la qualité de la gestion et dans l'exploitation des données. Le traitement des enquêtes sur la R&D dans les administrations a connu des évolutions applicatives importantes avec l'intégration du tableau de bord de l'emploi scientifique et l'abandon de l'application de gestion obsolète.

Les productions du département ont été diffusées *via* les supports habituels (Notes Flash et Notes d'information) et dans les délais habituels. Le département a participé aux travaux méthodologiques d'Eurostat et a contribué aux travaux en cours de l'OCDE et du Cnis. Le dialogue avec la DGRI a été renforcé, et les travaux du département ont fait l'objet de plusieurs présentations externes ou internes (CRIES Ile-de-France, Cnis, Cneser...).

Dans le cadre de la campagne de mobilité Insee, une nouvelle adjointe à la cheffe de département est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Le poste de responsable de l'insertion professionnelle des docteurs et du suivi des doctorants est vacant depuis fin août 2024.

En 2025, les travaux de modernisation des outils de production se poursuivent encore avec :

- les premiers travaux de développement d'une future application de gestion des enquêtes sur la R&D dans les administrations ;
- la mise en production de l'application de collecte de l'enquête R&D auprès des administrations enrichie du tableau de bord de l'emploi scientifique, et la possibilité d'y répondre *via* l'import de fichiers Excel ;

- la refonte de l'application Mires et la rénovation de l'application de gestion de l'enquête R&D auprès des entreprises.

---

### 3.1 Le financement de la R&D

---

#### a. Enquête sur les crédits budgétaires de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires)

Cette enquête annuelle permet de recenser les crédits budgétaires destinés à la recherche scientifique et au développement technologique par objectifs socio-économiques. Elle est lancée en avril pour un retour des questionnaires fin mai et concerne environ 70 organismes et services ministériels. Les résultats de cette enquête sont présentés dans le rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures (Jaune Recherche) du projet de loi de finances. Ils sont publiés en juin dans une Note Flash du Sies. A cette occasion, le passage des données par programme du PLF aux données par objectif socio-économiques sera explicité.

L'enquête 2025 se déroulera selon les modalités antérieures (questionnaires Excel saisis manuellement sous Access) et en parallèle, la responsable de l'enquête travaillera avec le prestataire informatique sur la création d'un outil de collecte et d'une application de gestion conformes aux standards en vigueur.

Le constat ayant été fait de données erronées ou incomplètes, la reprise des données à compter du millésime 2016 sera poursuivie.

Les données de crédits budgétaires répondent également à la demande GBARD (government budget allocations for R&D) du règlement européen European Business Statistics et sont très attendues par l'OCDE.

#### b. Enquête portant sur le financement de la recherche et du transfert de technologie (R&T), de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) par les collectivités territoriales (CollTerr)

Cette enquête biennale vise à mesurer l'intervention des collectivités territoriales dans les incitations fiscales en faveur de la recherche et du transfert de technologies, ainsi que de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. Les résultats de l'enquête 2023 ont été publiés en février 2024 (Note Flash du Sies), puis diffusés sous forme de série longue ainsi qu'à une contribution au Jaune budgétaire et serviront notamment à alimenter les Strater.

La plate-forme de collecte, développée par un prestataire et mise en production en 2021, a été perfectionnée pour la dernière édition de l'enquête. Cette nouvelle version de l'application permet plus de flexibilité notamment dans la mise à disposition des résultats de l'enquête par les correspondants régionaux (DRARI, rectorats) et a gagné en stabilité, en plus d'intégrer quelques simplifications dans le questionnaire.

---

### 3.2 Doctorants et docteurs

---

#### a. Enquête Écoles doctorales

Cette enquête est annuelle et permet de recenser les inscriptions en doctorat de l'année universitaire en cours ainsi les diplômes de doctorat délivrés tout au long de l'année civile écoulée, par établissement et par domaine scientifique, en tenant également compte des financements et des cotutelles de thèse. En 2025, du fait de la vacance du poste de responsable d'enquête depuis août 2024, l'enquête sera lancée en mars pour un retour des informations par les écoles doctorales fin avril ; la saisie des informations se fait encore cette année dans l'application SIREDO (Système d'information de la recherche et des écoles doctorales), les responsables des écoles doctorales et des établissements validant ensuite les informations transmises par les gestionnaires des écoles doctorales. Le questionnement sera remanié pour intégrer un tableau sur les thèses non soutenues.

Le recrutement d'un stagiaire est demandé pour assurer la gestion et l'exploitation de l'enquête 2025, comme lors des deux années précédentes. L'enquête ne pourra pas être lancée en l'absence de ce stagiaire.

#### b. Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc)

Cette enquête biennale interroge les docteurs sur leur situation professionnelle un an, trois ans et cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

La préparation de l'enquête 2023 a été gênée par l'inadéquation des moyens humains au regard des exigences du poste. Le poste de responsable d'enquête est vacant depuis août 2024, après une première vacance de novembre 2023 à février 2024. Le millésime 2023 de l'enquête a donc été lancé avec retard, en avril 2024, pour une fin de collecte début décembre 2024. L'adjonction de l'interrogation sur l'insertion à 5 ans, qui fait passer la charge d'enquête pour les établissements de deux cohortes à trois cohortes, a occasionné un important travail supplémentaire qui a fortement pesé sur le taux de réponse à l'enquête. De surcroît, tous les travaux de maintenance corrective souhaités sur l'application n'ont pas pu être menés à bien.

Le marché de TMA de l'application IPDoc a été renouvelé début 2024.

Le passage de SAS à R a pu être finalisé grâce à un stagiaire ENSAI de très bon niveau.

L'année 2025 aura pour objectif principal la préparation et le lancement au 1er décembre 2025 du millésime 2025 de l'enquête, avec une interrogation sur l'insertion à 1 an de la cohorte 2024, à 3 ans de la cohorte 2022 et à 5 ans de la cohorte 2020. Comme à chaque fois, le recrutement d'un apprenti à partir de septembre 2025 est nécessaire pour la gestion de l'enquête.

Selon la date d'arrivée du responsable d'enquête, les bases brutes de l'enquête 2023 seront contrôlées, apurées et redressées afin d'obtenir des bases de diffusion qui permettraient de produire de premiers résultats sous la forme de Notes Flash. L'interrogation sur l'insertion à 5 ans accroissant la charge de gestion du responsable d'enquête, aucune étude sur IPDoc ne pourra être menée en 2025.

L'opendata sera si possible mis à jour avec les résultats relatifs à la cohorte 2018.

Une réflexion est également engagée pour intégrer l'enquête, à plus long terme, dans le dispositif InserSup d'évaluation de l'insertion des étudiants, via la mobilisation de sources administratives existantes, et pour redéfinir les besoins en termes d'interrogation par enquête dans ce nouveau contexte. Débloquer des moyens pour conduire cette réflexion semble compromis pour l'année 2025, notamment pour la comparaison des effectifs de doctorants dans SISE et dans l'enquête Ecoles Doctorales. Il est urgent d'obtenir sur ces deux enquêtes IPDoc et Écoles doctorales des moyens humains à la hauteur des enjeux, ce qui n'est plus le cas depuis plus de trois ans. Un poste supplémentaire a été demandé en août 2024, et refusé.

---

### 3.3 La R&D dans le secteur des administrations

---

La collecte des données 2022 des enquêtes auprès des administrations, démarrée en novembre 2023, s'est achevée en mai 2024. La méthodologie de traitement de ces enquêtes a donné lieu à des ruptures de série qui ont été documentées.

Toutes les données 2022 issues des différentes enquêtes ont ensuite été exploitées en 2024 comme les années précédentes, en vue des produits de diffusion habituels (Note Flash, Note d'Information, EESRI, Jaune recherche, tableaux sur le site du ministère).

D'importants travaux de maintenance évolutive ont été menés en 2024, visant à intégrer le questionnaire pour le tableau de bord de l'emploi scientifique administré par la Cellule de l'emploi scientifique. Un module permettant aux enquêtés de répondre sur un fichier Excel et d'importer ce fichier dans l'application de collecte DoRAd a été développé pour répondre à une demande forte des unités enquêtées. Il sera mis en production pour le millésime 2024 de l'enquête.

L'enquête sur le millésime 2023 a été lancée en mai, avec un léger retard dû aux délais de signature des lettres avis. Les lettres avis seront donc dorénavant signées par la sous-directrice du SIES. Le Cnis a prolongé l'avis de conformité de l'enquête auprès des ISBL jusqu'à la collecte du millésime 2026.

Les programmes R d'apurement des résultats de l'enquête ont été améliorés et mieux paramétrés et viennent consolider l'outillage existant en la matière. L'application QO servant à réaliser les ajustements a été réécrite en R ainsi que les programmes SAS de diffusion.

De mi 2024 à avril 2025, la collecte, la gestion et les traitements post-collecte du millésime 2022 des enquêtes sont réalisés avec l'appui d'un apprenti recruté sur l'année universitaire 2024/2025. Si le temps le permet, celui-ci finalisera son apprentissage avec la rédaction d'une Note Flash sur le secteur des administrations.

La diffusion Eurostat sera complétée par les effectifs régionalisés en personnes physiques.

L'expérience accumulée en termes de maîtrise des concepts, des process et de maturation des besoins grâce à la réécriture des ajustements et de la diffusion en R permettra d'écrire les premières spécifications d'une nouvelle application de gestion en remplacement de QO au deuxième semestre 2025 et d'entamer les développements au dernier trimestre.

Le travail d'harmonisation des populations enquêtées entre le secteur des entreprises et celui des administrations, mené chaque année lors de l'échantillonnage, sera poursuivi.

Dans la mesure du possible, des travaux méthodologiques pour échantillonner de nouveau l'enquête auprès des ISBL seront menés au premier trimestre 2025.

La diffusion des données du secteur des administrations sera progressivement enrichie via l'open data, la pose du secret permettra la diffusion des données régionales. Un premier jeu de séries longues en open data est attendu pour la fin 2024.

---

### 3.4 La R&D dans les entreprises

---

L'enquête sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises a obtenu le 16 mars 2022 le label d'intérêt général et de qualité statistique avec caractère obligatoire pour la période allant de 2022 à 2026. Elle a été lancée le 13 mai 2024 sur le millésime 2023 via l'outil mutualisé Coltrane de collecte des enquêtes auprès des entreprises, outil utilisé à l'Insee et mis à disposition de l'ensemble du service statistique public. Le module chercheurs, biennal, a été intégré en 2024. Pour répondre au règlement européen European Business Statistics, l'échantillonnage du millésime 2023 de l'enquête a été réalisé au niveau de l'entreprise.

En 2024, la collecte a suivi son cours (rappel le 10 juin, mise en demeure le 2 septembre, constat de non réponse le 30 septembre). La phase de contrôle et d'apurement des questionnaires a été facilitée et rendue plus efficace par la pérennisation de macro-contrôles qui permettent de prioriser les questionnaires à vérifier et les entreprises à recontacter. L'organisation du travail des gestionnaires a été pérennisée et les réunions de travail hebdomadaires se sont poursuivies. L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de l'avis de conformité du comité du label, après examen des réponses apportées par l'équipe Entreprise.

#### Gestion de l'enquête en 2024

La fin de la gestion du millésime 2023 est prévue pour fin avril 2025. Les gestionnaires utiliseront les macro-contrôles développés en Python, ainsi que les micro-contrôles associés pour terminer de contrôler les réponses à l'enquête. Les traitements post-collecte de l'enquête au niveau de l'unité légale et de l'entreprise seront améliorés. La procédure de contentieux se déroulera en avril et septembre 2025. Le comité des utilisateurs est prévu pour septembre 2025, une fois les résultats du millésime 2023 diffusés.

Pour le millésime 2024 de l'enquête, le comité de pilotage est prévu en janvier 2025 et la collecte démarrera le 12 mai 2025, sans volet chercheurs. Comme chaque année, le travail d'enrichissement de la population enquêtée sera mené sur la base de données externes, notamment celles de la DGFIP sur le CIR.

La question relative au dispositif Allègre, ajoutée sur le millésime 2021 pour répondre à la demande du Sittar, sera supprimée car l'enquête n'est pas un vecteur d'observation adapté pour un dispositif qui concerne un faible nombre de petites entreprises.

La qualité de la réponse à la question sur les nouveaux contrats LPR, ajoutée pour le millésime 2023 de l'enquête, sera analysée.

#### Etudes

Les améliorations applicatives, organisationnelles et méthodologiques des trois dernières années devraient permettre de débloquer un peu de temps en 2025 pour mener des études :

- Contribution aux Journées de Méthodologie Statistique de novembre 2025, sur la détermination de la population de l'enquête entreprises
- Etude sur les brevets en lien avec le département A2.4
- Revue de littérature sur l'impact sur l'emploi des entreprises bénéficiaires du CIR.

#### Diffusion des données

Les résultats provisoires du millésime 2023 seront publiés en avril 2025 dans une Note Flash du Sies. Les données définitives seront envoyées à Eurostat pour le 30 juin 2025, conformément au règlement européen. La pose du secret pour la diffusion Eurostat sera améliorée.

Plusieurs jeux de données ont été publiés sur l'open data fin 2024, ce qui répond à une attente forte des utilisateurs internes comme externes. Ces jeux seront mis à jour au second semestre 2025 avec le millésime 2023.

Comme chaque année, la base de données individuelles de l'enquête est transmise au CASD en septembre à destination des chercheurs. Le secret est posé avec la méthodologie recommandée à l'Insee, en utilisant le package RtauArgus développé à l'Insee.

L'archivage des données de l'enquête sera toujours effectué sur le serveur W:/ dédié.

### **Volet chercheurs**

Le millésime 2023 est le premier à intégrer le volet sur les chercheurs et ingénieurs de recherche pour toutes les entreprises enquêtées, avec l'objectif d'en réaliser une diffusion à l'échelle des entreprises profilées, de manière analogue à l'enquête principale. Un travail de refonte des redressements a été amorcé afin de simplifier et adapter la gestion de la non-réponse dans le nouveau cadre de l'enquête. En 2025, il sera mis en production avec pour objectif une finalisation des chiffres pour juin 2025 et une Note Flash en septembre.

### **Applications**

Il est prévu que le nouveau prestataire développe la nouvelle application en remplacement de l'application de gestion actuelle, tout en intégrant les contrôles directement dans l'application, en gérant mieux les unités multi-branches. La mise en production est prévue pour mai 2025, à temps pour l'ouverture de la collecte du millésime 2024.

---

## **3.5 Diffusion**

---

Comme chaque année, la contribution du département à la ligne éditoriale du SIES sera conséquente :

### **a. Ouvrages**

- La Brochure égalité femmes/hommes sera publiée le 8 mars comme chaque année,

### **b. Notes flash du Sies récurrentes :**

- Les chercheurs en entreprises en 2023, en septembre,
- Les dépenses de R&D en entreprises (chiffres provisoires 2023) en avril,
- Les inscriptions en doctorat en 2024, en juin,
- Les crédits budgétaires de la Mires destinés à la recherche en 2025, en juin,
- L'insertion professionnelle à trois ans des docteurs diplômés en 2020, en juin,
- Les agrégats de la recherche (chiffres définitifs 2023, premières estimations 2024) en juillet.

### **c. Notes d'information du Sies récurrente et nouvelles**

- L'activité de R&D des PME et des ETI en 2022, au premier trimestre,
- Les agrégats de la recherche (résultats détaillés 2023, premières estimations 2024) en octobre

### **d. Le département contribuera également :**

- à l'ouvrage l'« État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France »(édition 2025) qui sortira en avril 2025.
- à la ligne éditoriale de l'Insee *via* des fiches thématiques sur la R&D dans l'Insee Références sur les entreprises qui paraît à l'automne,
- au chapitre « population agricole, formation et recherche » de la publication « Graph'agri » du ministère en charge de l'agriculture,
- aux indicateurs de richesse demandés par l'Insee (Eva Sas) : effort de recherche dans l'UE,
- et à l'ouvrage « Repères et références statistiques », publié par la Depp.

Les données individuelles de l'enquête R&D auprès des entreprises seront mises à disposition des chercheurs sur le Centre d'accès sécurisé des données (CASD).

Un planning des échéances du département est réalisé chaque trimestre et permet à chacun de se positionner et d'anticiper tout problème.

---

## **3.6 Coordination internationale**

---

En tant que producteur des statistiques nationales sur la R&D en France, le département intervient comme expert à l'OCDE et à Eurostat. Pour l'OCDE, outre sa participation au NESTI, le département

mettra à jour sa contribution au projet microBERD+, ainsi qu'aux indicateurs Biotechnologies et Nanotechnologies PIST/MSTI.

L'échéance légale du 30 juin n'a pas pu être respectée cette année encore, du fait de la reprogrammation en self de la mise en cohérence des déclarations des différentes unités enquêtées dans les enquêtes sur la R&D dans les administrations (ajustements). En 2025, l'espoir est permis.

Si le temps le permet, des analyses plus approfondies seront menées pour tenter de répondre au règlement européen sur le financement de la R&D coordonnée au niveau transnational.

---

### 3.7 Réponse à la demande et aide au pilotage

---

- a. **En 2025, le département répondra aux demandes régaliennes habituelles** : indicateurs PAP-RAP, Jaune budgétaire, Strater, données sur les doctorants pour la DGRH, fiches pour les publications ministérielles ou extra-ministérielles.
- b. De surcroît, le département a répondu en 2024 à environ 50 demandes émanant d'utilisateurs externes comme internes au Ministère, contre une centaine en 2023 et 80 en 2022. Cette diminution peut s'expliquer par **une plus grande autonomie des utilisateurs de l'open data**.
- c. Des besoins de **données complémentaires émanant du ministère** seront traités :
  - i. Pour le Sittar, la mise à disposition des séries longues actualisées relatives aux résultats de l'enquête auprès des entreprises sur la R&D et à la régionalisation des dépenses de recherche (DIRDE et DIRDA)
  - ii. Pour le Sittar, mise à disposition des données sur le recours par les entreprises au contrat doctoral de droit privé si la qualité des réponses le permet
  - iii. Pour le Sittar, diffusion sur l'opendata des données individuelles pour les universités, les CHU et les CLCC de statut public
- d. Un **appui méthodologique** sera fourni à la mission Inersup sur les fonctionnalités de l'application IPDoc pour le développement d'une application de collecte pour les autres enquêtes d'insertion
- e. Un **avis méthodologique** pourra être fourni à la sous-direction A1 du service commun sur les décrets Rixain.

---

## 4 Cellule Coordination des statistiques de l'emploi dans la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche

---

La cellule emploi scientifique conduit un suivi statistique, des synthèses, des travaux de prospective et des études sur l'emploi scientifique.

Ses missions reposent sur un socle constitué du tableau de bord de l'emploi scientifique et de la publication « l'État de l'emploi scientifique ». Ce socle est complété/alimenté par des travaux d'exploitation et d'études statistiques (travaux initialement réalisés pour répondre aux demandes des services).

Aujourd'hui, les effectifs de la cellule sont composés uniquement d'un administrateur Hors classe de l'Insee. Un stagiaire a été demandé en renfort, à partir de mars 2025. Sans lui, une partie importante des travaux sera fortement compromise.

**La cellule exploite/conduit une seule enquête et exploite toutes les sources statistiques externes au MESR et produites au sein du système statistique public (SSP : en l'occurrence, l'INSEE et les 2 SSM<sup>1</sup> au sein de la DGAFP et du SRE) pour réaliser des travaux statistiques courants et indispensables aux différents services du MESR (SCSESR, DGRH, DGRI, DGESEP), ce afin de combler les manques pointés par l'IGESR et la Cour des Comptes et parce qu'elles sont incontournables pour assurer le suivi de certaines mesures de la loi LPR.**

**Ces travaux présentent donc une efficacité, un rapport coût/bénéfices, remarquable :**

---

<sup>1</sup> SSM : service statistique ministériel, avec lesquels le SIES est en réseau ; de par son propre statut de SSM et de par la loi de 1951, le SIES est habilité à accéder aux bases de données détaillées des autres SSM ; en outre, le SIES participe à des comités d'utilisateurs de ces différentes sources.

- aucune collecte, aucune charge administrative supplémentaires auprès des établissements et organismes
- mobilisation de sources existantes, extrêmement riches et bénéficiant de tout un travail de validation/fiabilisation de la part des SSM producteurs, avec pour chacune de multiples applications et exploitations possibles ;

Cependant, pour pouvoir obtenir une qualité satisfaisante sur un champ aussi réduit que celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, ces travaux nécessitent des interactions importantes avec les SSM producteurs, ainsi que des expertises et travaux méthodologiques conséquents chaque année pour extraire des analyses selon les critères/grilles (diplômes, corps des titulaires, ...). Ils nécessitent de plus la maintenance de tables de correspondance nomenclatures MESR / nomenclatures producteur, ces tables étant historicisées.

**A NOTER** : comme chaque année, la charge de travail est lourde. Mais en 2025, s'ajoute la contrainte d'impérativement finaliser l'intégration du tableau de bord de l'emploi scientifique dans DORAD et la documentation les travaux courants.

**S'agissant des moyens consacrés :**

- Le Chef de la cellule SIES-RH est fortement mobilisé techniquement sur les opérations où apparaissent un stagiaire comme responsable principal. En plus de ce temps de travail en propre, son temps réservé à l'encadrement et aux tâches administratives est estimé à 1,5 mois.
- Des moyens en stagiaire ont été demandés pour l'année 2025. Sans ce stagiaire, des travaux devront être reportés/ annulés.

---

## 4.1 Production statistique

---

### a. Fourniture au consortium ETER d'une base unique et complète des effectifs d'enseignants + non-enseignants des établissements universitaires

Note : le consortium ETER a changé de statut et contribue désormais officiellement au nouvel observatoire européen de l'enseignement supérieur (DG éducation).

A ce jour, ETER télécharge lui-même les bases DGRH des universités en open data. Or, ces bases présentent deux inconvénients : elles sont incomplètes, elles sont au nombre de trois, avec des identifiants d'établissement parfois différents.

Or, la cellule emploi scientifique procède déjà à certains retraitements sur les deux bases Enseignants pour les besoins d'Eurostat (cela a aussi servi à répondre à une demande d'une récente mission IGESR). Ces bases sont directement fournies par la DGRH, elles sont plus complètes que celles en open data.

→ étudier l'opportunité de compléter le traitement avec la troisième base RH sur les personnels de soutien.

### b. Collecte anticipée de février auprès des 9 principaux organismes de recherche sous tutelle principale du MESR : les nouveaux types de contrats LPR utilisés - l'accueil des chercheurs étrangers

Cette collecte anticipe donc celle de l'enquête R&D : elle permet d'alimenter le PAP-RAP, le Jaune et la publication biennale « Etat de l'emploi scientifique ». Elle demande les effectifs de personnels selon les nouveaux types de contrats, y compris les CPJ, ce selon la même approche que celle de l'enquête R&D (personnels rémunérés en fin d'année). Pour ces dernières, l'indicateur permet d'appréhender la concrétisation effective, au niveau des laboratoires, des campagnes lancées par le ministère.

NB : sur l'autre versant des universités, la DGRH ne mesure pour l'instant que l'emploi de CPJ au sein des universités, mais n'est pas en capacité de suivre les autres nouveaux types de contrats LPR.

### c. « Collecte Dorad » du Tableau de bord de l'Emploi scientifique 2024 au sein des principaux organismes

Suite à une importante préparation en 2024, le Tableau de bord sera désormais intégré dans l'outil de Collecte Dorad de l'enquête R&D, ce dès la collecte de mai 2025.

Attention : L'enquête passe de 13 organismes à 22 : cela alourdit la charge, impose une nouvelle organisation et induit 2 sources de « rupture statistique » pour l'établissement de séries longues.

En outre, il convient de préparer les organismes nouvellement interrogés en mai (courriers spécifiques, consignes, etc.), puis de veiller à leur bonne réponse à cette nouvelle partie du questionnaire de l'enquête R&D.

Conséquences de ce changement de système informatique, tous les programmes de publications sont à réécrire, en tenant compte des « ruptures statistiques ».

#### **d. Travaux sur les revenus salariaux des personnels de la recherche**

Ces travaux mobilisent le fichier SIASP<sup>2</sup>, de l'Insee, fichier annuel des agents de la fonction publique et des postes qu'ils détiennent. Chaque année, cela nécessite d'investir pour attribuer le bon grade à chaque titulaire et pour détecter les « salaires aberrants ».

Sur la population des chercheurs des EPST, par catégorie détaillée, les statistiques et contributions attendues sont :

- 3 publications SIES : EESRI, brochure parité, « Etat de l'emploi scientifique »
- l'alimentation du RSU/BDS (rapport social et unique/ banque de données sociales). *Obligation légale*
- et potentiellement : la pyramide des âges des titulaires de l'ex-IFSTTAR, par catégorie – personnels par région - pour les besoins de l'enquête R&D public → SIES-A2-2

---

## **4.2 Coordination internationale**

---

#### **a. Contribution au questionnaire annuel Eurostat UOE-PERS : effectifs d'enseignants en EPSCP, par catégorie**

Ce travail, auparavant réalisé par la Depp, a été transféré à la cellule emploi scientifique, qui a la connaissance du sujet. La méthodologie a été réévaluée en 2024, ce qui a permis de prendre en compte plusieurs petites catégories de personnels, dont notamment l'ensemble des vacataires d'enseignement, évalué à environ 15 000 ETP enseignement.

Ce travail est désormais « routinisé ».

#### **b. Questionnaire OCDE sur les salaires, par ancienneté (entrée de carrière, fin, intermédiaire, ...)**

Note : le questionnaire de l'OCDE vient d'être stabilisé : des adaptations à la dernière version restent à faire.

#### **c. La cellule participera directement à 5 GT sur les statistiques RH de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

- GT Observatoire européen/carrières, REICO : réflexions au-delà de l'utilisation de l'enquête emploi sur les docteurs diplômés.

A ce jour, le questionnaire correspondant ne demande aucun travail pour le SIES, car l'OCDE rassemble des données issues des enquêtes emploi gérées/diffusées par les instituts statistiques nationaux. Cependant, l'OCDE ambitionne d'aller plus loin et de produire des indicateurs sur les carrières des chercheurs, à l'instar d'une publication ancienne maintenant : [The state of academic careers in OECD countries : An evidence review | OECD Education Policy Perspectives | OECD iLibrary](#)

- 2 GT réguliers, semestriels : INES et NESLI.
- 2 nouveaux sous-groupes informels en vue du zoom sur l'enseignement supérieur dans le prochain EAG2025 (note : la France a prévenu sur la qualité des données ETER que l'OCDE souhaite exceptionnellement mobiliser pour le prochain EAG2025).
- En outre, le SIES (dont la cellule RH) fait passer ses positions à un 6e GT, le GT Eurostat « Education and training statistics (WG ETS) », via son représentant, la Depp.

---

## **4.3 Travaux d'étude et publications**

---

Le calendrier de toutes les publications est repris en paragraphe 4.4.

Note : les quatre premières publications ci-dessous ont été reportées de l'année 2024, en raison de la suppression de mois de stagiaires et d'un surcroît de charge, imputable à des problèmes de sources et à

---

<sup>2</sup> Système d'Information sur les Agents des Services Publics

de nouvelles initiatives lancées par l'OCDE. Ces initiatives impliquent potentiellement une charge de travail importante et vont se poursuivre en 2025.

**a. NI : « Comparaisons internationales sur le doctorat »**

Cette note valorise différents sous-chapitres internationaux de la publication « l'état de l'emploi scientifique ». De nouveaux indicateurs ont été introduits.

**b. L'état de l'emploi scientifique, édition 2025**

Début 2025, ces travaux prendront encore 2 semaines à temps plein pour le chef de la cellule emploi scientifique + 2 semaines à différents contributeurs.

**c. Volet biennal sur les effectifs dans les groupements contractuels à fin 2021 (NF)**

Les utilisateurs sont : DGRH-A, DGESIP-B1, DGRI-B3, HCERES, DGESIP-DGRI-A1-1 (STRATER), IGESR (B Froment). L'objectif de l'enquête est de bâtir des Indicateurs RH de groupes contractuels (forces et faiblesses) : par disciplines, catégories (chercheur/soutien), statut, employeur. Les effectifs sont donc collectés selon ces 5 dimensions.

La synthèse de la collecte spécifiquement réalisée auprès des organismes avec d'autres sources (DGRH, enquêtes RD, SISE pour des estimations par défaut), permettra de réaliser la publication en janvier 2025.

**d. Projections de départs en retraite et autres départs définitifs des titulaires de l'ESR (NI)**

L'outil de projections des départs repose sur les données du Service des retraites de l'Etat et permet des projections sur l'ensemble des titulaires des EPSCP et EPST.

Il convient, comme tous les 2 ans de produire de nouvelles prévisions nationales (Trajectoire d'emplois).

**e. Projections de départs en retraite et autres départs définitifs des enseignants titulaires des EPSCP (NI)**

L'outil de projections repose sur les bases de données de la DGRH sur les enseignants-chercheurs et les PRAG-PRCE ; il fournit des statistiques diverses (effectifs, âge au départ, ...) ainsi que tous les fichiers nécessaires à la DGRH pour qu'elle puisse calculer simplement des projections de départ et autres indicateurs, à la maille de son choix.

En 2025, si un stagiaire ENSAE/ ENSAI est recruté, il convient, comme tous les 2 ans, de faire évoluer les prévisions :

- Investir sur trois aspects liés à la qualité de l'outil et de ses hypothèses :
  - les 2 nouvelles mesures les plus délicates : demandes de maintien à 70 ans déposées ; accordées ; demandes de retraites progressives déposées ; accordées
  - Valider et mettre en cohérence les bases de stock et de flux : personnels disparus du stock des EC mais non enregistrés comme partis // Les SIES-RHAS recrutés comme EC, ...
- Ajouter des diffusions connexes :
  - Comparer les départs à l'Evolution des campagnes de recrutement des MCF, par section CNU, présentées selon des indicateurs de tension
  - Open data Prévisions seulement à 5 ans<sup>3</sup> pour les académies et les plus gros établissements (verser aussi dans PAYSAGE)

**f. Les rémunérations perçues par les personnels hospitaliers universitaires (PU PH et MCU PH) au titre des deux ministères (MESR et Santé)**

Ces personnels font partie des rares fonctionnaires à cumuler au même moment de postes de titulaires et à en percevoir les rémunérations correspondantes.

Il est possible de les repérer dans la base SIASP de l'INSEE et d'établir leur niveau de salaire.

- Quelques vérifications méthodologiques s'imposeront : vérifier que les salaires SIASP correspondent à ceux d'OREMS ;
- Les traitements et primes seront détaillés.
- Il n'est pas prévu d'appariement entre les 2 bases SIASP et OREMS.
- L'expertise et l'appui de la DGRH seront fortement sollicités.

Publication : NF

---

<sup>3</sup> 5 ans = compromis entre l'âge (61 et +) auquel les EC changent peu d'établissement/ académie et la durée de thèse (4 ans en moyenne, source IPDoc)

---

## 4.4 Publications de la cellule emploi scientifique

---

### a. Les ouvrages

		Remarques
L'État de l'emploi scientifique en France – édition 2025	2025	Finalisation

### b. Les Notes Flash

		Remarques
L'emploi d'enseignement et de recherche dans les sites contractuels à fin 2021	Janv. 2025	Précédente publication : 2019
L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2024	Oct. 2025	Effectifs, entrées et sorties de la recherche publique, par discipline, catégorie et genre
La situation d'emploi des personnels hospitaliers universitaires (PU PH et MCU PH) en 2023	Mars 2025	Travail conjoint avec DGRH A

### c. Les Notes d'Information

		Remarques
Comparaisons internationales sur de doctorat	Fév. 2025	
Projection des départs en retraite des fonctionnaires de la sphère ESR Adaptation à la réforme 2023	Févr-Mars. 2024	Précédente publication : avril 2020
Les départs définitifs de l'ensemble des titulaires de l'ESR, de 2023 à 2030	Fév. 2025	
Les départs définitifs des PRAG-PRCE et EC des EPSCP de 2024 à 2034 : projection par grande discipline	Sept. 2025	Effectifs, âge au départ, taux de départ

---

## 5 Département des Systèmes d'information

---

Le portefeuille de systèmes d'information sous la responsabilité du SIES comporte une quarantaine d'applications que l'on peut classer selon les axes suivants :

- Les SI pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La dématérialisation au service de la réglementation ministérielle ;
- Les remontées et le partage d'informations, à des fins de suivi de politique publique autres que purement statistiques.
- Les remontées et le partage d'informations, à des fins de production de statistiques (mission SSM).

Le choix fait pour présenter les différentes applications, les attendus pour 2024 et les moyens mobilisés, est de se focaliser tour à tour sur les applications relevant, en termes de maîtrise d'ouvrage, de la DGESIP, sur celles relevant de la DGRI et celles relevant du service commun.

---

### 5.1 La DGESIP

---

#### 5.1.1 Les cadres de cohérence et l'urbanisation des SI – Volet immobilier à l'initiative de la sous-direction B3

Présentation : S'inscrivant dans la logique de mutualisation différenciée entre les acteurs des domaines ESR et de la démarche globale d'urbanisation du SI, les cadres de cohérence visent à assurer la cohérence de données partagées, tout en garantissant l'autonomie de chaque acteur dans ses choix relatifs au système d'information.

L'objectif des cadres de cohérence est de fournir aux acteurs métiers de l'ESRI et au ministère un cadre commun de normalisation des couches métier et fonctionnelles du SI, ainsi que les nomenclatures et référentiels communs, aux acteurs SI et éditeurs de logiciels les préconisations, les méthodes et les outils permettant l'échange et l'exploitation de données (interopérabilité) au sein des établissements, entre les établissements et les établissements regroupés ou associés, et entre les établissements et les autres acteurs (organismes de recherche, HCERES, agences de financement, CROUS, CNOUS, mutuelles...).

Une première version du cadre de cohérence SI immobilier a été réalisée et publiée en 2021 (<https://services.dgesip.fr/T976/S372/immobilier>). Elle s'est révélée utile et précieuse dans différents contextes, que ce soit dans le dialogue avec les composantes et les élus d'établissements, ou encore avec les collectivités territoriales, en matière de pédagogie, de facilitation des échanges, et d'accélérateur pour les projets SI. Son intérêt s'est également confirmé dans des contextes de dévolution d'établissement ou de constitution d'EPE.

Calendrier 2024/2025 : la DGESIP B3, MOA et chef de projet ministériel du cadre de cohérence immobilier, souhaite compléter cette version du cadre et la mettre à jour. Le comité de pilotage du chantier des cadres de cohérence a donné son accord. Le cadrage, avec estimation de charges, est réalisé grâce à l'aide d'une AMOA (INETUM). Les travaux pour compléter le cadre du macro processus « logistique » seront lancés fin 2024, les commandes auprès d'INETUM sont en cours de signature à mi-novembre, et le cadre complet est attendu fin 2025

### 5.1.2 L'annuaire des établissements, de leurs contacts fonctionnels et des listes de diffusion (ANNELIS)

Présentation : L'application ANNELIS rassemble l'ensemble des structures sous tutelles du MESR et comporte un certain nombre d'informations sur ces structures ainsi que sur les personnes occupant des postes majeurs en leur sein. Plusieurs listes de diffusion institutionnelle, partagées avec le MENJ (environ 25) sont automatiquement extractibles à partir de ce répertoire et régulièrement mises à jour (ex : présidents d'université). Le répertoire est en accès libre sous PLEIADE ou à partir des personnels enseignants référencés par la fédération d'identités de l'ESR.

Calendrier 2025 :

En 2025, l'application sera maintenue en conditions opérationnelles. Les évolutions demandées depuis plusieurs années et qui seront réalisées en 2025 sont :

- Afin de décharger les gestionnaires d'ANNELIS de la saisie de certaines données, des modules de synchronisation seront développés par l'interfaçage de l'annuaire avec la BCE (source pour les données établissements) mais aussi avec PAYSAGE (source pour les mises à jour de contacts fonctionnels dans les établissements). Le développement de l'interface avec PAYSAGE, jugé plus prioritaire car déjà référencé dans le programme de travail 2024 a déjà été engagé.
- Dans la mesure du possible il sera rendu accessible à la communauté métier des personnels administratifs des établissements via la fédération d'identité. Ses membres pourront alors signaler les mises à jour des données à prendre en compte pour instaurer un suivi de qualité.

### 5.1.3 Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation

#### a. Applications au service de la stratégie et du pilotage des formations

##### (i) Le référentiel FRESQ pour le partage et l'analyse des formations reconnues de qualité

Présentation :

Le ministère gère un environnement particulièrement complexe de plusieurs bases de données référençant partiellement l'offre de formation de l'ESR (Parcoursup, Mon master, SISE notamment) et faisant l'objet de multiples consolidations tant internes qu'externes (HCERES, ONISEP, autres ministères ayant la tutelle d'établissements d'enseignement supérieur, ministère du travail, CDC...). Les efforts produits pour fiabiliser les données dans chacune de ces bases sont disproportionnés par rapport aux résultats, et surtout répétés « n » fois pour une exploitation limitée ne permettant pas de disposer d'indicateurs de pilotages partagés et pertinents.

Les établissements eux-mêmes rencontrent des difficultés de centralisation et de fiabilisation de leur offre vis-à-vis de leurs composantes rendant la régulation peu efficiente tant dans son étendue

(le nombre et le périmètre des formations référencées, le suivi des effectifs, le respect des attendus en matière d'étudiants diplômés) que son contenu (les noms des formations, la réalité de ce à quoi elles forment etc.) avec des conséquences en matière d'information de l'utilisateur.

La plateforme Fresq (Formation reconnues de l'enseignement supérieur de qualité) est constitué de 3 modules. Un référentiel (REF), un module de gestion de la reconnaissance des formations en lien avec les établissements et les agences d'évaluation (REC) et un module de datavisualisation (Fresq-VIZ) qui visent à :

- Améliorer la fiabilité, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation bénéficiant d'une reconnaissance de l'Etat, identifiée selon un référentiel partagé.
- Suivre l'évolution de l'offre (ouverture/fermeture, effectifs réussite, poursuite d'études, insertion professionnelle) faite aux étudiants et son niveau de réponse à la demande du marché de l'emploi via des données partagées avec les établissements, répondant ainsi à une politique prioritaire du gouvernement visant à adapter l'offre de formation d'enseignement supérieur aux métiers d'avenir et en tension.
- Mener des études prospectives, comparatives, etc.
- Partager ces données avec les acteurs du domaine.

Le SIES adossera ses dispositifs de suivi des étudiants (SISE) et de leurs insertions professionnelles (PEPIP et INSERSUP) à ce référentiel.

#### Calendrier 2025 :

Son développement, initié en décembre 2023 et ayant abouti à la mise en place d'une première version du référentiel en décembre 2024, se poursuivra en 2025 avec :

- la consolidation et la mise en qualité des données déjà migrées (LMD-santé, Visa et grade des écoles de commerce et de gestion, grade des diplômés d'écoles d'ingénieur...);
- un élargissement des fonctionnalités (principalement ouverture du module de reconnaissance);
- La reprise des fonctionnalités de TMM0 pour l'alimentation de la plateforme Mon Master;
- un élargissement graduel du périmètre des formations reconnues (grades, BTS, CPGE...) en lien avec le département des systèmes d'information;
- ainsi que le développement du module de datavisualisation (issu du POC produit par le département Ingénierie et science des données) intégrant notamment les Quadrants pour leur automatisation, par le département d'Ingénierie et science des données (voir plus loin).

Pour cela, un nouveau marché de TMA sera lancé en 2025, le précédent arrivant à échéance.

#### **(ii) Le portail « Mon Master »**

Présentation : Le portail de présentation de l'offre de masters a été développé en 2016-2017. Il proposait alors deux grandes fonctionnalités : la première, permettant l'information de l'ensemble des étudiants sur les masters nationaux proposés par les établissements d'enseignement supérieur, et la seconde, permettant d'exercer un recours auprès du rectorat pour les étudiants titulaires d'une licence (ou d'un diplôme équivalent) n'ayant pas réussi à s'inscrire dans un master.

Courant 2022, la Ministre a décidé d'unifier les calendriers de recrutement des établissements et de proposer aux étudiants une plateforme unique de candidatures leur garantissant la simplification de cette démarche auprès des établissements. Le département des SI a alors sous-traité le développement d'un nouveau module, à cet effet, en urgence à partir de début 2022 pour une mise en service début 2023. Ce développement a induit une importante charge de travail, des contraintes et une augmentation de budget significative.

Les autres services existants venant toujours enrichir ce nouveau service, ce sont désormais 4 modules qui sont regroupés autour de la dénomination « Mon Master » : le module de collecte de l'offre de formation, le catalogue des formations, le module de candidature et le module de saisine du recteur.

La réalisation du nouveau dispositif a été accompagnée d'interfaces proposant des automatisations d'export des données, par web services, pour éviter faciliter et simplifier l'inscription administrative des étudiants admis dans les SI de scolarité des établissements adhérents à l'AMUE (synchronisation avec l'application APOGEE – à l'étude pour PEGASE).

En 2023 et 2024, de nombreuses évolutions ont été réalisés dont les plus importantes ont consisté :

- À mettre en place les nouvelles modalités des candidatures liées au mode en alternance,

- L'interopérabilité avec INES en vue de la mise en qualité de l'immatriculation unique des candidats (immatriculation INE) en amont de leur inscription administrative dans les établissements.
- L'ajout de la phase complémentaire et évolutions de la GDD (Gestion des désistements)
- Export des données (fichiers) pour faciliter l'inscription administrative des étudiants dans les SI de scolarité des établissements adhérents à PEGASE.

#### Calendrier 2025 :

Les remontées de données pour recueillir les offres de formations de l'année universitaire 2025-2026 ont déjà été engagées depuis début novembre 2024 (module de collecte).

Le paramétrage des formations par les établissements débutera le 2 décembre 2024.

La publication du catalogue officiel de celles-ci interviendra le 3 février 2025 (module de publication).

Les candidatures des étudiants débuteront le 25 février 2025, seront examinées dès le 31 mars 2025, pour aboutir à des admissions à partir du 2 juin 2025.

La possibilité de recourir à la saisine du recteur sera alors possible en juillet 2025 pour donner une chance de poursuite d'études aux candidats non retenus à l'issue d'une phase de candidature complémentaire démarrant vers le 17 juin 2025.

En termes de fonctionnalités nouvelles qui seront introduites dans le dispositif en 2025, le département des SI contribuera à faire développer dès le 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 :

- Evolutions du paramétrage des offres pour discerner les formations NON candidatables.
- L'intégration du module de publication de l'offre de formation dans la plateforme de candidature (publication de l'offre avec une granularité plus fine, formation candidatable/Non candidatable au lieu de mention/parcours)
- La mise en œuvre du lot 12 (janvier-février 2025) : évolutions liées à la phase de candidature, entre autres un outil de communication pour rediriger des actions vers d'autres acteurs (RRA, établissements, ONISEP) et la suppression de l'étape de confirmation des candidatures par les candidats.
- La mise en œuvre du lot 13 (mars-avril 2025) : évolutions liées à la phase d'examen des candidatures, nouvelle évolution d'envergure du modèle de recrutement en alternance, évolution interopérabilité avec INES, nouveau service propre à mon master pour exporter des données des candidats concernant les inscriptions administratives.
- La mise en œuvre du lot 14 (avril-juin 2025) : évolutions liées à la phase principale d'admission
- La mise en œuvre du lot 15 : évolutions liées à la phase complémentaire (mai-juin 2025), la GDD (juin-juillet 2025) et à la saisine du recteur de région académique (juin-juillet 2025)
- La mise en œuvre du lot 16 (septembre-octobre 2025) : évolutions concernant l'Inter-campagne (période entre la fin d'une campagne et la suivante)
- La mise en œuvre du lot 17 : préparation nouvelle campagne 2026 (4<sup>ème</sup> campagne de candidature)
- La rédaction d'un marché public pour permettre au module de candidature enrichi par le module de publication des formations de bénéficier d'une maintenance corrective et évolutive assurant son service au-delà de la phase de réalisation initiale qui aura porté sur les années 2023, 2024 et début 2025.

Par ailleurs, à partir de novembre 2025, la plateforme Mon Master s'alimentera directement auprès du référentiel FRESQ pour intégrer l'offre de formation en master. Néanmoins, il faudra prévoir au cours de 2025 des travaux pour mettre à jour le mécanisme de récupérations des données, voire le modèle de données.

#### **(iii) Dipsy (Commission des psychologues)**

Présentation : La profession de psychologue est la seule profession réglementée placée sous la tutelle du MESR, qui assume, de ce fait, l'instruction des demandes d'autorisation de faire un usage professionnel du titre de psychologue de la part des personnes titulaires de diplômes étrangers.

Les personnes titulaires d'un titre étranger en lieu et place d'un diplôme français doivent présenter une demande de reconnaissance de diplôme au MESR, qui se prononce après avis d'une commission composée de 18 experts bénévoles (12 enseignants-chercheurs et 6 professionnels désignés par les organisations représentatives). Cette commission se réunit au MESR une fois par trimestre.

Il s'agit ici de réaliser une application permettant la dématérialisation de la procédure de reconnaissance des diplômes étrangers pour l'accès à la profession réglementée de psychologue.

L'outil est très proche du module applicatif développé pour le dépôt des dossiers de saisine du recteur par les étudiants souhaitant continuer leurs études en master (TMM Phase 3).

Une solution alternative basée sur une plateforme de type GED a été étudiée et réactualisée par le service des formations. Elle propose d'engager une réalisation sur la base d'une solution articulée autour de 2 modules opérationnels. Le 1<sup>er</sup> traiterait de la collecte des dossiers de candidature et reposerait sur un site web environné de formulaires (développements spécifique). Le 2<sup>ème</sup> orchestrerait leur traitement par les experts du MESR (recours à un workflow) et s'appuierait sur un progiciel de type GED. Une pré-étude financière a été couplée à l'étude technique de faisabilité et avance la nécessité de disposer d'un budget de l'ordre de 200 K€ sur une durée pluriannuelle de 4 ans.

Calendrier 2025 : Cette demande avait déjà été formulée pour les programmes de travail 2023 et 2024 mais avait été arbitrée négativement en raison des projets conséquents prioritaires et incontournables (Mon Master, FRESQ, IPOMEN) et ont rendu la chefferie des projets du domaine des formations indisponible pour se mobiliser sur un tel projet dont la charge semble malgré tout conséquente (nécessité de porter les études techniques amont pour satisfaire le RGS et le RGPD, d'organiser l'hébergement au MESR avec la DNE si la solution doit être déployée *in situ*, de conduire les développements spécifiques et de paramétrer le progiciel, d'administrer les données et d'assurer le support aux utilisateurs).

A ce jour la carence en ressources RH de type CPI dans le domaine des formations persiste. Il conviendrait d'arbitrer de nouvelles priorités dans ce domaine s'il s'avère indispensable de traiter ce projet courant 2025.

#### **(iv) Les banques de données des épreuves dématérialisées nationales en formations de santé**

Présentation : Les épreuves classantes nationales (ECN) de médecine jusqu'en 2020, celles de pharmacie et celles d'odontologie sont organisées au moyen d'une application développée à partir de 2015-2016 par le MESR, dénommée « IPOMEN ». Cette application permet de collecter les sujets d'épreuves et d'en assurer le tirage au sort, avant transmission au CNG pour organisation des sessions d'épreuves. Cette application a été régulièrement modifiée, d'abord pour le passage des ECN sur tablettes en 2017, puis en application des demandes des conseils scientifiques ou du cabinet, répercutées par le service de la stratégie des formations.

La réforme des études du 3<sup>ème</sup> cycle de médecine annoncée fin 2018 a impacté directement cette application et nécessité de prendre en charge une nouvelle évolution docimologique qui lui est associée. Les épreuves classantes nationales sont devenues les épreuves dématérialisées nationales (EDN) et font intervenir de nouveaux types d'épreuves docimologiques telles que les questions avec réponses par sélection de zones géographiques sur écran. Cette évolution majeure réalisée courant 2022 et 2023, a été suivie par l'intégration en 2024 des tests à concordance de scripts (TCS) nécessitant un appariement des réponses de l'étudiant avec celles recueillies, en amont, auprès d'un jury d'experts.

Des épreuves d'évaluation des compétences sous forme d'examens cliniques objectifs structurés (ECOS) ont été introduites en 2024, et, de façon complémentaire, ont été pris en considération le parcours de formation et le projet professionnel de chaque étudiant.

Pour assurer la fiabilité des performances et garantir la non-obsolésence de la banque des sujets, une refonte de l'architecture des composants a été conduite en parallèle de tous ces développements et a pris effet dès la mise en service des ECOS au début 2024.

Courant 2024 a été décidé le portage des épreuves du concours d'odontologie et pharmacie sur tablettes, emboitant le pas à la modernisation qui a déjà eu lieu pour les épreuves classantes de médecine.

Un marché pluriannuel (4 ans) de tierce maintenance applicative a été publié, en remplacement de celui de l'UGAP actuellement utilisé. Il permettra de poursuivre la maintenance applicative et de continuer le développement d'évolutions en sous-traitance à partir de 2025. L'analyse des offres sera finalisée avant fin 2024. La mission 1 d'initialisation de ce nouveau marché devrait être lancée courant janvier 2025.

Calendrier 2025 : La tierce maintenance applicative s'effectuera sur un nouveau marché. Les développements pour améliorer les concours en médecine EDN et EOS vont se poursuivre. Ils comprendront :

- Une refonte du tirage au sort pour le concours EDN pour le 1<sup>ier</sup> trimestre 2025
- La mise en place d'un import des épreuves ECOS de l'UNESS vers IPOMEN pour le 1<sup>ier</sup> ou 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

- Une optimisation de la traçabilité des modifications effectuées dans l'application (car avec les épreuves ECOS (écrans multi-textes) celle en place peut à terme causer des problèmes de saturation et de performances))
- Autres évolutions mineures selon les besoins métiers (duplication des épreuves ED, scripte pour ramener des épreuves ED et pharma anciennes à l'état "en expertise" ...).

Les études pour moderniser les concours d'odontologie et de pharmacie se poursuivent et devraient aboutir en 2025, demandant leur implémentation dans IPOMEN. Il conviendrait de prioriser et de répartir sur les deux années à venir (2025 – 2026) ces deux chantiers pour lisser les charges et les budgets à mobiliser. A étudier par la MOA si possible.

#### **(v) L'entrepreneuriat étudiant**

Présentation : Un système d'information a été développé en 2019-2020 par le MESR avec la double finalité d'administrer les candidatures des entrepreneurs étudiants et de permettre leur gestion de premier rang (jusqu'à la décision finale) par les PEPITE. Il a remplacé un premier dispositif produit par le SGMAP. Le développement a été réalisé en interne au niveau du SIES. Le projet a été mis en service le 27 avril 2020, à la date prévue, sans délai malgré le confinement. Des améliorations ont été développées dans la suite de l'année. L'application a été articulée avec la plateforme Pépityzy (Produit de la société WIKIFLOW), application « sur étagère » permettant aux PEPITE de suivre l'évolution de chaque projet entrepreneurial au cours de son développement.

#### Calendrier 2025 :

Pour l'interface, il s'agit de décliner l'interface candidat dont les 7 onglets du formulaire de candidature en anglais (Vos informations/Votre parcours/Vos expériences professionnelles/Votre projet/Votre Pépité/Vos annexes/Envoi).

Pour la déclaration d'une situation de handicap, l'objectif est de mettre en place un accueil adapté des étudiants et une accessibilité pédagogique à l'accompagnement du projet entrepreneurial (sur la base du volontariat de la déclaration).

Il s'agirait d'ajouter une question dans le formulaire de candidature sur le souhait de déclarer une situation de handicap mais cette donnée ne serait révélée aux Pépité qu'après l'acceptation de la candidature par ces derniers afin de garantir l'égalité de traitement entre les candidats.

Les destinataires de l'information seraient le PEPITE qui a accepté la candidature sans connaître la situation de handicap et le MESR pour la gestion habituelle des statistiques anonymisées dans une optique d'évaluation d'un dispositif public.

La réalisation de ces deux évolutions reste conditionnée par la disponibilité du chef de projet qui est prioritairement mobilisé pour le pilotage conjoint du projet Mon Master. A défaut la MOA privilégiera les priorités pour leur prise en compte progressive.

### **b. Évaluation et contractualisation**

#### **(i) SI-Formations : Les applications pour les établissements P150 pour la contractualisation et l'évaluation par le HCERES**

Présentation : Historiquement l'application PELICAN avait été développée et maintenue par le MESR pour son compte et pour celui du HCERES. Elle recueillait les dossiers déposés par les établissements en vue de leur évaluation et de la contractualisation. L'application GHABI de gestion des habilitations s'articulait avec elle, et permettait de produire les arrêtés d'accréditation. Ces deux applications ont nécessité beaucoup de maintenance évolutive pour gérer différents besoins d'ordre souvent technique. Aujourd'hui, elles présentent un caractère d'obsolescence et le périmètre fonctionnel qu'elles couvrent en termes de diplômes (LMD) est insuffisant pour s'aligner sur le besoin du HCERES et du département de la qualité et de la reconnaissance des diplômes.

Une rénovation de ces outils a été engagée en 2024 pour offrir une couverture plus exhaustive, de meilleure qualité et plus détaillée aux acteurs de l'évaluation, de l'accréditation et de l'analyse pédagogique de l'offre complète nationale. Cette refonte a été entreprise dans le contexte de la mise en place du référentiel FRESQ qui est déjà doté d'un module gérant le catalogue de tous les diplômes déjà visés, accrédités ou recevant un label de qualité (LMD, visas et Grades, Titres d'ingénieur et autres). Un autre module, en cours de développement depuis le dernier trimestre 2024, va permettre d'orchestrer la suite du processus métier faisant intervenir toutes les étapes de la reconnaissance des diplômes (collecte des offres nouvelle avec filiation et historisation des anciennes, retour d'évaluation, avis concertés, accréditation et production des arrêtés).

Au-delà de permettre la rénovation des applications de suivi de l'évaluation et de l'accréditation, le référentiel FRESQ se positionnera à partir de mi-2025 comme un dispositif socle pour l'urbanisation

des autres activités métiers complémentaires qui deviendront clientes de ses services (flux d'informations des offres alimentant les plateformes PARCOURSUP et Mon Master, reversement des diplômes de qualité dans les SI/applications tels PAYSAGE, France Compétences (RNCP), DATA ESR, SISE, PEGASE, APOGEE...

#### Calendrier 2025 :

A compter de la mi-2025 le dispositif FRESQ couvrira l'ensemble des phases du processus métier de l'accréditation, en intégrant, en particulier et dès fin 2025, les remontés des offres de formations en Master nécessaires pour leur campagne de recrutement nationale.

A partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2025, l'entrepôt de données de l'application GHABI, contenant les historiques des stocks LMD et BUT, sera laissé en service pour consultation uniquement (sans mise à jour possible).

#### **(ii) Les autres applications pour les IUT, les écoles d'ingénieur et les écoles de management**

Présentation : Plusieurs applications faisaient le pont entre l'administration centrale, une commission décisionnaire, des comités d'experts et les établissements : évaluation nationale des IUT/DUT (ENEID) et évaluation par la CEFDG (dont une enquête amont dite « enquête CEFDG »). L'évaluation par la CTI nécessite elle d'être engagée dans un processus dématérialisé.

Ces trois processus sont étroitement coordonnés par le HCERES qui donne son avis quant à leur qualité. Ils ont été refondus, au même titre que celui qui gère les formations de type LMD. Sous la couverture du processus unifié qui a été construit via le processus de reconnaissance de FRESQ, ils permettront, par exemple une meilleure visibilité croisée sur les avis de diplômes de tous types (historique compris) et faciliteront l'édition consolidée des arrêtés d'accréditation dont le département de la qualité de la reconnaissance des diplômes a absolument besoin. Les systèmes d'informations des agences interagiront désormais directement avec le référentiel pour mettre à jour, au fil de l'eau ou des vagues contractuelles les données et les notations liées à l'étape d'évaluation.

Calendrier 2025 : Les remontés d'informations structurées pour ces commissions ont été étudiées et vont être mise en place pendant la phase de réalisation du module de reconnaissance du projet FRESQ (1<sup>er</sup> semestre 2025). En particulier la documentation de l'interface d'interopérabilité (API basées sur des schémas) sera livrée aux agences pour expérimenter les traitements d'échanges de données venant enrichir le référentiel tout en validant l'étape d'évaluation des projets de diplômes des établissements, quel que soit le type de ceux-ci. Ces données qualitatives seront utilisées et historisées dans le flux et le stock du nouveau référentiel, tout comme le seront déjà celles quantitatives sur les caractéristiques des diplômes. L'ensemble pourra être exploitées par l'outil d'aide à la décision commandé par les conseillers pédagogiques en formation qui les traitera en aval du référentiel. L'expertise continue de ce gisement de données permettra d'éclairer les orientations stratégiques de couverture et d'évolution des offres de formations nationales de l'ESR. L'application d'évaluation des formations de la CEFDG sera maintenue en 2025 par le département A2-3 tout en s'interfaçant avec le nouveau référentiel FRESQ.

A partir du 2<sup>nd</sup> trimestre 2025, l'application d'évaluation des IUT et de leurs spécialités sera laissée en service pour consultation uniquement (sans mise à jour possible)

### **5.1.4 Les remontées et le partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques**

La DGESIP, pour ses activités de suivi, de pilotage et d'information, doit aussi disposer d'applications remontant des données pour les agréger ou les partager

#### **a. Des applications souvent mixtes : pilotage et partage d'informations**

##### **(ii) L'enquête « indicateurs » auprès des écoles de management**

Présentation : L'évaluation de la CEFDG pour les diplômes de management repose sur une enquête qualitative amont dite « indicateurs » prise en charge par le département des SI et qui produit les éléments contextuels des orientations des écoles de management dans leur politique de déploiement des projets de nouveaux diplômes visés et grades de licence ou de master.

Calendrier 2025 : L'enquête actuelle sera maintenue et proposera une évolution des formulaires caractérisant les volets « Etablissement » et « Formations » (développement au courant du 1<sup>er</sup>

trimestre 2025). Les échanges avec le département DGESIP-DGRI A2-1 concernant la cohérence avec les données SISE (comparer les données saisies dans chacune des enquêtes) se poursuivront.

Dans la mesure du possible l'enquête évoluera pour prendre en compte les sources d'information qui pourraient participer à sa mise en qualité (effectifs d'étudiants issus de SISE, taux d'insertion issus des enquêtes d'insertion professionnelle ou d'InserSup). L'ajustement des calendriers de remontée de données de chacun des processus de collecte est à étudier pour pouvoir y parvenir. L'enquête devra également s'aligner sur le référentiel FRESQ pour les formations existantes.

## **b. Les applications en appui à la sous-direction financière : pilotage et remontées d'information**

### **(i) Anciens dispositifs toujours utilisés**

Présentation : Le SIES gère également des applications dites Emplois, GEMOS et GESUP2, qui remontent les informations sur les emplois dans les établissements (gestion conjointe de GESUP2 avec la DGRH et la DNE), différenciées selon que les établissements soient passés au régime des compétences élargie (RCE) ou non. GESUP2 permet le suivi de emplois et des postes des enseignants-chercheurs, GEMOS, ceux des BIATSS.

Les applications présentes désormais un niveau d'obsolescence technique et fonctionnel avancé. L'application GESUP2 est maintenue par la DNE et devrait faire l'objet d'évolutions tout au moins adaptatives, si ce n'est réglementaires.

L'application GEMOS était maintenue par le SIES mais l'obsolescence de ses composants a conduit le département des SI à la décommissionner tout en sécurisant ses stocks en base de données.

Calendrier 2025 : La demande du département B2-2 de disposer d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour disposer d'un support de niveau 2 (utilisation anomalies) sur le dispositif GESUP 2 encore en exploitation sera prise en compte mais n'étant pas associé aux ateliers de rénovation du projet GESUP 2 conduit par la DNE, cette assistance à MOA ne pourra pas porter sur ODYSSEE à l'avenir.

Le maintien à l'identique et autant que faire ce peu de la base de données des emplois et des postes de BIATSS pour les établissements de l'ES (plafond des emplois uniquement pour les établissements RCE) sera également assurée. Elle repose en particulier sur l'utilisation d'une interface de consultation reposant sur la plateforme SI-DATA autorisant le suivi macro ou fin du stock via des tableaux de bord et des exports Excel pour la gestion interne du département B2-2.

### **(ii) L'application PAP-RAP**

Présentation : Pour le compte de la sous-direction financière, le SIES a développé et gère une application de remontée des données des établissements du programme 150 pour la constitution des PAP et des RAP soumis au Parlement.

Elle est très appréciée par les opérateurs pour son ergonomie et son mode collaboratif. Ce dispositif recentré sur la plateforme collaborative « ESR-Projets » a permis de tenir les échéances et de restituer les RAP et les PAP avec de bons indices de participation des opérateurs (100 % à plusieurs reprises).

Calendrier 2025 : L'application actuelle sera maintenue et les évolutions et calendrier suivants prises en compte pour les deux enquêtes à venir :

- Ajout d'un formulaire dans le classeur RAP dès l'enquête RAP 2024 (1<sup>er</sup> trimestre 2025).  
1<sup>er</sup> trimestre, ouverture de l'enquête RAP 2024. Fin 2<sup>ème</sup> trimestre, ouverture PAP 2026
- Mise en place de nouvelles extractions afin de répondre aux exigences réglementaires de production des PAP et RAP.

### **(iii) Atlas**

Présentation : Développement d'un outil de suivi des moyens et des emplois alloués aux établissements d'enseignement supérieur et confection des demandes d'avis/visa

Le département B2-2 a développé en 2022 un outil permettant de saisir, suivre, agréger les allocations de crédits et d'emplois aux établissements d'enseignement supérieur, jusque-là gérées sous tableurs Excel. Cet outil, dénommé Atlas, prend en charge toute la chaîne de production des

notifications de moyens, de la saisie via formulaire d'une mesure (individuelle ou collective), en automatisant certaines spécificités (extension en année pleine, majoration outre-mer, imputation budgétaire), jusqu'à la production de courriers de notification, en passant par la confection des demandes d'avis/visas adressées au contrôleur budgétaire ministériel.

La question de la pérennisation de cet outil interne, de la prise en charge de son développement et de sa maintenance par le SIES et la DNE, se pose.

#### Calendrier 2025 :

Le département des SI a transmis les spécifications du projet « SIGAM » qui avaient servi à la base de la rénovation envisagée de ce processus. La demande de DGESIP B2 n'est pas de reprendre ce projet mais de « fiabiliser » le dispositif actuel qui est censé avoir mis en œuvre les fonctionnalités essentielles attendues mais qui est perfectible. L'année 2025 sera consacrée à la fin des développements majeurs du socle par le département B2-2 puis par une présentation et un transfert de compétences auprès de la cheffe de projet MOE du département des SI qui conduira les actions visant à sécuriser le dispositif et à industrialiser sa maintenance (échéance 2026).

#### **(iii) L'application DPG**

Présentation : Pour le compte de la direction financière du SG, mais au titre des établissements de l'ESR, le SIES a développé une application DPG permettant recueillant les documents budgétaires successifs produits par les conseils d'administration (4 phases dans l'année). Ils permettent au MESR d'accompagner la politique salariale des opérateurs du programme 150.

#### Calendrier 2025 :

La maintenance (dont l'initialisation de la campagne 2025) sera bien traitée. Le suivi des 4 phases des enquêtes RCE et Non RCE tout au long de l'année (Initialisation, suivi, extractions, ...) sera assuré.

Des évolutions seront à prévoir pour l'exercice budgétaire 2026 (ouverture de la 1<sup>ère</sup> phase pour le dernier trimestre 2025). La DAF devra produire une expression des besoins pour les conduire.

---

## **5.2 Les applications au service de la DGRI**

---

#### **(i) Le référentiel national des structures de recherche (RNSR)**

Présentation : Le référentiel RNSR rassemble l'ensemble des structures de recherche des établissements et organismes. Il est mis à jour au fil de l'eau et innervé différents travaux, notamment les applications Galaxie/Odyssée, ScanR, les SI AAP d'ANR, ceux de GENCI, le référentiel international ROR etc. Le RNSR est maintenu a minima en qualité grâce à un réseau de référents dans les établissements et les organismes (les correspondants RNSR).

Calendrier 2024/2025 : En 2024 une enquête d'opinions sur l'ergonomie de la nouvelle interface de consultation du RNSR, le RNSR-consultation, est réalisée avec un retour globalement positif (74%). Certaines améliorations sont envisagées. Pour 2025, le RNSR sera maintenu en l'état de bon fonctionnement, avec l'animation du réseau des correspondants RNSR des établissements tutelles afin de maintenir et améliorer la qualité de données du RNSR, et bénéficiera probablement d'adaptations mineures. L'AMDAC a lancé des travaux pour s'entendre avec les établissements et les organismes sur la gouvernance et les définitions des entités qui devront être portées à l'avenir et mettre en place un nouveau registre des structures de recherche. L'équipe RNSR se met à disposition de l'AMDAC pour ces travaux mais regrette l'absence de MOA côté DGRI pour piloter ce sujet.

#### **(ii) L'application APAFIS**

Présentation : l'application APAFIS permet à la DGRI d'instruire et d'agréer les projets d'expérimentation animale. La réglementation implique l'intervention de comités d'experts régionaux pour superviser la dimension éthique des pratiques de recherche. Le SIES a développé une application APAFIS qui a considérablement simplifié le travail d'autorisation jusque-là réalisé manuellement, sur la base de dossiers papiers. L'édition des autorisations, qu'elles soient favorables ou non, a été automatisée tout en assurant la confidentialité complète des demandes stockées sous forme de formulaires chiffrés sur une plateforme de dépôts orchestrant tous les échanges intermédiaires entre laboratoires, comités d'éthiques et autorité compétente du Ministère. Les résumés non techniques des projets (RNT) associés aux expérimentations sont publiés de façon interactive et automatisée sur la plateforme DECLARE de l'UE qui les rend

publics dans une logique de transparence. Des remontées de données statistiques collectées en annexe sur les nombres d'animaux utilisés dans les laboratoires y sont également déposés pour répondre aux enquêtes européennes annuelle et quinquennale.

Calendrier 2025 : La plateforme bénéficiera en 2025 de l'attention directe du département des SI qui considère le service associé comme sensible (plusieurs milliers de demandes traitées annuellement). Il apportera l'assistance de son support technique et interviendra pour la maintenir en conditions opérationnelles. D'ici fin 2024 son socle et les plugins adhérents seront mis à niveau pour prévenir toute obsolescence qui pourrait mettre en cause sa sécurité et sa fiabilisation. La version actuelle de l'application dite « formulaire » (écrites en java) qui vient la compléter pour assurer la parfaite confidentialité des projets scientifiques évalués. Des adaptations mineures pourront être envisagées, bien-sûr. Parmi celle-ci figurera le déploiement d'une nouvelle version de ce formulaire de déclaration des projets qui intégrera de nouveaux contrôles destinés à corriger des anomalies déjà répertoriées. Cette mise en production s'accompagnera du redéploiement d'un composant qui présentait une faille de sécurité corrigée dans sa nouvelle version (log4j).

Dans la mesure où la plateforme qui porte l'application et le formulaire est hautement mutualisée dans un esprit de rationalisation et d'économie des investissements, les évolutions majeures attendues devront faire l'objet d'une étude préalable (avec fourniture d'un cahier des charges) avant d'être réalisées par paramétrage et déployées. Des considérations technologiques récentes ont figé la feuille de route de l'application pour qu'elle n'utilise désormais plus que des briques logicielles basées sur des échanges de type web (et donc ne nécessite plus la diffusion d'une application cliente à déployer sur les stations en laboratoires). C'est en partie la raison pour laquelle des études préalables sont envisagées. Elles porteront sur les évolutions qui avaient été commandées en 2024 et qui, pour cause d'absence de chef de projet pour les piloter (recrutement en cours) sont différées à 2025 :

- La prise en compte de projets multi-sites faisant intervenir des expérimentations à l'échelle de plusieurs laboratoires.
- Le suivi et la publication des appréciations rétrospectives pour ne pas être pris de court dans le cas où un jugement les rendrait obligatoires pour les porter à la connaissance du grand public.
- Le suivi de l'activité des comités d'éthiques pour produire des bilans annuels pouvant servir à leur audit
- L'intégration des appréciations rétrospectives et des dérogations dans la production automatisée d'un modèle plus complet des autorisations.

La faisabilité de la 1<sup>ère</sup> évolution a été confirmée et sa mise en œuvre interviendra début 2025. Les deux suivantes, après avoir été complétées et priorisées par la MOA et fait l'objet d'une expression des besoins sous forme de tickets de fonctionnalité sur la plateforme « Activités-SI », seront prises en charge dès que le nouveau chef de projet aura été recruté.

La dernière devra attendre séquentiellement que les 2 précédentes aient été réalisées et dans la mesure où elles requièrent chacune une charge de développement moyenne ou importante, il faudra plutôt considérer qu'elle ne sera livrée qu'au début 2026

Depuis 2015, la DGRI collecte les données statistiques sur l'utilisation d'animaux auprès des établissements utilisateurs (EU). Ces données sont, d'une part, transmises à la Commission européenne et, d'autre part, publiées sur le site du MESR. Elles constituent une source d'informations importantes pour suivre les évolutions de l'expérimentation tant au niveau global qu'au niveau des différents EU. Elles sont également demandées par différentes entités travaillant en lien avec le MESR (CNEA, CNREA, FC3R).

Le département SPFCO B5 a bénéficié de l'infrastructure de la plateforme APFiS pour outiller ces remontées statistiques via des fichiers Excel. Il a besoin aujourd'hui, devant la complexité des traitements post-collecte (agrégats, filtrages, consolidations croisées) de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage de SIES pour sécuriser le dispositif tout en continuant à le faire évoluer. Le département des SI étudiera une solution pour garantir la pérennité et la maintenance du dispositif. Il ne peut s'engager, malgré tout, à prendre en charge le développement et la réalisation d'un outil dédié, comme la demande en est faite pour le programme de travail 2025.

Un point sera fait à mi-année pour évaluer l'avancée des évolutions précédentes et plus prioritaires commandées. Il éclairera les départements des SI pour savoir s'il peut malgré tout s'engager sur cette dernière évolution par anticipation.

### **(iii) Le dispositif OGM**

Présentation : l'application DUO permet à la DGRI d'instruire les projets de recherche sur les ressources biologiques génétiquement modifiées (de type OGM), et ce de manière entièrement dématérialisée.

Une nouvelle directive impose désormais à la DGRI (qui vient d'absorber les missions du HCB – Haut Comité Bioéthique) d'adapter l'application pour qu'elle traite deux niveaux d'autorisations. Celles des projets scientifiques, comme par le passé, et, dorénavant, celles qui fournissent une délivrance d'agrément aux installations (laboratoires sur sites) hébergeant les expérimentations. L'ancienne application DUO a atteint aujourd'hui un niveau d'obsolescence avéré (sans possibilité de mise à niveau de ses composants). Il est donc impératif d'envisager pour le moyen terme une rénovation complète de celle-ci (voir plus bas). L'application DUO actuelle pourra évoluer à la marge néanmoins pour prendre en compte de nouvelles fonctionnalités mineures.

Calendrier 2025 : En 2025 le département des SI assurera le maintien en conditions opérationnelles et les évolutions mineures réglementaires qui pourraient intervenir sur l'application DUO. Celles-ci seront entreprises si les exigences technologiques qu'elle requiert restent compatibles avec les versions des composants actuellement mis à disposition.

La rénovation du dispositif OGM (voir plus bas), en cour de spécification depuis mi 2023 avec le soutien du département des SI, qui devait être engagée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2024 n'a pas été lancée faute de moyens (humains et financiers). Elle pourra être engagée en 2025, sous réserve de disposer de ces moyens.

#### **(iv) L'application CODECOH**

Présentation : l'application CODECOH permet à la DGRI d'instruire, de manière dématérialisée, les projets de recherche sur les éléments humains conservés ou préparés à cet effet. Une nouvelle procédure réglementaire concernant les autorisations d'import/export de ceux-ci au-delà des frontières françaises doit être suivie pour délivrer des autorisations.

Calendrier 2025 : En 2025, l'application CODECOH actuelle sera maintenue en conditions opérationnelles et pourra faire également l'objet d'évolutions mineures essentiellement réglementaires, si ce type de demande devait survenir. Par ailleurs, les modifications déjà demandées les années précédentes (traitement des caractères spéciaux dans les noms des fichiers et modification du mode numérotation en cas de renouvellement) seront prises en charge en 2025.

Le département SI assurera également le maintien en condition opérationnelle du tableau dynamique des imports/exports.

La rénovation du dispositif en un dispositif multi-plateformes (voir ci-dessous) interviendra en 2025 sous réserve de disposer des moyens (humains et financiers) pour le faire.

#### **(v) Le dispositif multi-plateformes CERTI-LAB dédié à la réglementation**

Présentation : Les applications relevant du domaine de la réglementation (DUO, CODECOH, APAFIS mentionnées plus haut) disposent de limitations liées soit au niveau élevé de mutualisation (APAFIS), soit à l'obsolescence de leurs composants (DUO et CODECOH). Pour rénover l'ensemble des deux dernières, et possiblement la première, il a été envisagé de les redévelopper dans une logique de construction fonctionnelle commune (même objets métiers de type « dossiers de demande », « déclaration d'autorisations » construites par workflow paramétrable via un « processus d'expertise et décisions » faisant intervenir « un collège d'experts » et une « autorité compétente »). Ce chantier a été lancé début 2023 et prévoit une feuille de route aboutissant à des rénovations incontournables des services DUO et CODECOH. L'ensemble du dispositif est temporairement dénommé CERTI-LAB.

Calendrier 2025 : Le projet de rénovation s'appuie d'une part sur le cahier d'expression des besoins qui a été formalisé en 2024 (prestation d'AMOA). Pour assurer cette réalisation importante et complexe, il est prévu de s'appuyer sur une SSII, notifiée sur un marché public d'AMOÉ. Ceci ne pourra être entrepris qu'à la condition de disposer des moyens humains et financiers adéquats, tels qu'ils ont été estimés par la prestation d'AMOA.

Les travaux à venir sont la rédaction du cahier des charges (CCAP, CCTP, RC, ...) des futurs services numériques du département B5 (réglementations OGM et bioéthique et prise en compte des besoins exprimés par la cellule d'expérimentation animale pour APAFIS). Le cas échéant, une étude d'impact relative à la protection des données en lien avec le responsable sécurité des systèmes d'informations sera entreprise. La publication de l'avis d'appel à la concurrence puis l'analyse des candidatures avec le département B5 et la notification du nouveau prestataire aboutiront à l'activation d'un marché public au second semestre 2025. La rénovation de DUO débutera concomitamment puis sera lancée celle de CODECOH (pas avant 2026).

#### **(vi) L'application APA**

Présentation : l'application APA (Accès au Partage des Avantages) permet d'assister le contrôle de la mise en œuvre du protocole international de Nagoya sur les ressources de biodiversité. De multiples évolutions avaient été prévues, notamment la génération automatique des formulaires. Courant 2022, la DGRI a décidé de ne plus utiliser de plateforme intermédiaire pour le contrôle de la conformité des déclarations des projets scientifiques intervenant dans ce contexte et a demandé aux déposants d'effectuer directement leurs démarches sur la plateforme européenne DECLARE. En conséquence, la plateforme APA a été complètement décommissionnée en 2024 et son accès sera définitivement supprimé en 2025.

Calendrier 2024/2025 : L'accès à plateforme APA sera définitivement supprimé en 2025.

#### **(vii) Le SI permettant le suivi des projets financés par l'Etat dans le cadre des CPER**

Présentation : Les CPER (Contrats de Plan Etat-Région) sont reconduits tous les 5 ans. Un outil a été développé pour remonter les informations financières sur les projets et les montants financés pendant l'année grâce au cofinancement Etat-Régions du CPER. Ce sont les D2RT qui traditionnellement remontaient ces informations. L'application nécessite d'entreprendre régulièrement des petits développements. Au-delà, le souhait est de faire un suivi au fil de l'eau, avec des remontées infra-annuelles. Idéalement, il s'agirait d'avoir une information sur un projet financé dès que ce financement intervient.

Une initiative interministérielle récente envisage de centraliser les remontées des CPER au niveau national (car plusieurs ministères sont concernés par le périmètre des actions régionales mises en œuvre). Un groupe de travail sera mobilisé sur ce sujet avec la participation de la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales).

Calendrier 2025 : En 2025, l'application CPER 2021-2027 pour la métropole et des CCT 2023-2027 pour les territoires ultra-marins, sera maintenue en conditions opérationnelles.

Les évolutions non terminées en 2024 seront finalisées en 2025, notamment :

- Module de collecte d'informations quantitatives et qualitatives sur les opérations inscrites au CPER. L'analyse des besoins a été initiée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024.
- Module de transfert des données CPER vers l'application DGCL. Ce module a été réalisé en 2024, avec un processus de gestion semi-automatique, mais des adaptations sont nécessaires pour aligner les deux systèmes sur la même granularité des données.

---

### **5.3 Les Services Communs hors SIES : DAEI et sous-direction territoires, sociétés et savoirs**

---

#### **5.3.1 Les applications pour le pilotage et la mise en œuvre des politiques publiques et la dématérialisation au service de la réglementation**

##### **(i) Une application gérant l'expertise scientifique des dossiers de coopération internationale bilatérale.**

Présentation : Le système d'information Expertises a été développé pour le double compte de la DAEI et du MAE. Il utilise des données de Campus France et permet l'expertise scientifique de dossiers de coopération internationale bilatérale. Il s'agit en général de projets de recherche en partenariat avec des laboratoires étrangers. Plus marginalement, il s'agit de projets portés par des chercheurs ou doctorants, et des bourses. Le financeur est le MAE, à l'issue du travail d'expertise (corpus de 250 d'experts des universités et des organismes, animé par la DAEI). L'application a été paramétrée pour être ouverte depuis le printemps 2020 aux conseillers de la MIP (ex MEC) pour l'un des projets, « make our planet great again ».

Une évolution forte du SI de Campus-France est attendue pour pouvoir accompagner le partenariat Hubert CURIEN. Côté DGRI, il deviendra alors nécessaire d'être capable d'accompagner plus loin le suivi du processus en prenant en charge dorénavant, via l'application Expertises, les décisions prises sur les financements par les jurys. Il sera également nécessaire de disposer d'une vue synthétique mais transversale sur l'ensemble des données (nombre de dossiers soumis, financés, ...).

Calendrier 2025 : En 2025 L'application sera maintenue en conditions opérationnelles et les évolutions commencées en 2024 seront finalisées en 2025.

Ces évolutions sont :

- Permettre aux gestionnaires du PEI d'ajouter un commentaire sur les programmes (en plus du fichier / lien vers la présentation);
- Ajouter un import Excel dans la plateforme d'évaluation qui permettra de l'alimenter avec des nouvelles informations suites aux réunions bilatérales (notes étrangères, avis du jury etc.) ;
- Avoir la possibilité de changer l'expert assigné à un dossier même s'il a déjà accepté et commencé l'expertise du dossier ;
- Afficher le (ou les) groupe(s) DS de rattachement des experts sur leur fiche ;
- Un module (sous-projet) d'exploitation en temps réel dans l'environnement SIDATA sous forme d'un tableau de bord sera développé.

#### **(ii) Les contrats doctoraux handicap**

Présentation : Il s'agit d'un SI permettant de donner aux établissements l'accord du MESR sur les propositions de contrats doctoraux handicaps, après examen par les conseillers scientifiques de la DGESIP (Contrats Doctoraux Handicap ou CDH)

Calendrier 2025 : Malgré l'absence d'un chef de projet pour piloter ce dossier (recrutement toujours en cours) le département des SI assurera l'ouverture de l'application et sa maintenance réglementaire minimale. Le support technique associé pourra être sollicité également si besoin.

#### **(iii) Les campagnes de candidature IUF**

Présentation : L'application IUF permet le suivi des candidatures pour le renouvellement des membres (juniors et seniors) de l'IUF en leur attribuant une distinction honorifique mais aussi des avantages pour des décharges d'enseignement et des moyens pour accompagner leurs projets scientifiques. Une application pour organiser des échanges entre candidats, sponsors (lettres de parrainage) et experts des jurys, avait été développée en interne par le département des SI. L'IUF a pris l'initiative de rénover son site internet et l'ensemble du processus de candidature. La campagne en cours utilise ce nouveau dispositif.

Il convient toujours de sécuriser administrativement l'évolution future de ce site car aucun marché de maintenance n'a été envisagé pour prendre le relai.

Calendrier 2025 : L'ancienne application a été décommissionnée début 2022 depuis sa rénovation effectuée sous la responsabilité du secrétaire général de l'IUF. Un marché de tierce maintenance applicative et de maintien en conditions opérationnelles devrait normalement être envisagé pour couvrir à l'avenir tous les développements correctifs, adaptatifs (dont résorption de l'obsolescence) ou évolutifs. Le service concerné n'a pas mentionné ce besoin dans sa feuille de route 2024.

#### **(iv) Les campagnes d'élection et les applications eCNESER**

Présentation : Les élections nécessitent l'élaboration de listes. Le SIES gère les listes de grands électeurs étudiants pour l'envoi du matériel de vote et le contrôle des votants pour leurs représentants au CNESR. Les établissements saisissent dans l'application eCNESER ces grands électeurs, au préalable. Les listes sont ensuite publiées. Le vote des grands électeurs a lieu au MESR, après remonté des contributions de ceux-ci sous-enveloppes confidentielles.

Pour les personnels, les élections se déroulent dans les établissements, l'application eCNESER assure le recueil des résultats des votes locaux opérés dans les établissements, consolide les résultats au niveau national avant publication des résultats. Les élections Étudiants ont lieu tous les deux ans, celles des personnels tous les quatre ans.

Calendrier 2025 : Les élections des étudiants auront lieu au printemps 2025. Cette année, il a été décidé de procéder à ces élections via une solution de vote électronique. Le ministère a fait appel à une société spécialisée pour assurer la bonne tenue des élections. En 2025, le département SI participera aux réunions techniques avec le prestataire choisi et assurera un support à l'équipe en charge du CNESER, sur les questions techniques.

### **5.3.2 Les applications de remontée et de partage d'informations, à des fins de politique publique autres que purement statistiques**

Si les SI de remontées d'information à usage de la DGESIP concernent essentiellement les étudiants (étudiants en situation de handicap) et leurs formations (Portail master, portail CEFDG), ou les données financières, ceux qui ont été développés à usage de la DGRI ou mixtes concernent quelques outils de politique publique, avec une dimension territoriale forte : au niveau des régions,

les CPER (voir plus haut) et les STRATER, au niveau des sites ou des établissements, les PIA au niveau des financements des grands projets de l'ESR à enjeux nationaux. Le projet des STRATER avait fait l'objet d'une demande d'appui avec la réalisation d'un outil dédié à leur conception en livrets numériques, à leur alimentation en données depuis des sources qualifiées et à leur publication via un site internet. Cette demande n'a pas été reconduite pour 2025.

#### **(i) Outil sur de remontée et de partage d'informations sur les PIA**

Présentation : L'application PIA permet l'affichage des informations sur les projets labellisés investissements d'avenir, du PIA1 au PIA3 et PIA4 avec notamment son volet France 2030 de stratégies d'accélération (en cours de finalisation pour cette dernière vague). Ces informations sont des données qui viennent de l'ANR et qui sont retraitées par le SIES pour être intégrées dans l'application. Une consultation généraliste pour le grand public et une autre, plus spécifique, avec des tableaux de synthèses de financement, pour les personnels du ministère ont été rendues possibles

Calendrier 2025 : Un marché public de tierce maintenance applicative est à l'étude pour cela. Il a été publié en octobre 2024 et sera opérationnel pour le 1er trimestre 2025. D'ici là le transfert de compétences (réversibilité) des développements effectués via l'UGAP auront eu lieu (début 2025). Un bon de commande de TMA permet d'assurer la maintenance de l'application en attendant la prise en mains de l'application par le titulaire du marché.

Lorsque ce marché sera notifié, les développements de mises à jour des fonctionnalités seront engagés et concerneront essentiellement :

- L'affichage des versements ;
- Les tableaux de bord (contrôle général, établissement, import de documents) ;
- L'export Excel du rapport projet et du rapport établissement-
- La gestion des regroupements
- La carte d'identité des projets.

---

## **5.4 Le système d'information du SIES**

---

Au moment de la création du SIES, le principe était le suivant : les nouveaux outils statistiques étaient développés par le département des SI du SIES, tandis que les anciens outils étaient par principe maintenus au CISAD, bureau de la DEPP. En 2021, il a été décidé de procéder au transfert au département des SI de la maintenance et de la rénovation fonctionnelle et technique des applications du SIES en portefeuille au CISAD. L'année 2023 a été l'exercice de la transition effective de plusieurs applications, mobilisant fortement le département pour les recrutements d'abord puis pour les montées en compétences et après coup l'accélération des rénovations fonctionnelles. L'année 2024 a vu la bascule définitive de la plupart des applications ex-DEPP vers de nouveaux outils opérationnels rénovés pour la circonstance. La plupart des traitements sous licence SAS ont été adaptés pour des technologies beaucoup moins coûteuses, à savoir soit des développements écrits soit en JAVA et intégrés aux applications pour les plus conséquents, soit des scripts écrits en R, plus flexibles et modifiables directement par les chargés d'études. Voici le programme de travail 2025 sur les dispositifs à maintenir et développer par le SIES pour le SIES.

### **5.4.1 Les principaux dispositifs anciennement maintenus à la Depp/Cisad et en cours de rénovation par le SIES**

Certaines applications qui étaient hébergées à la DEPP ont toutes été transférées au fur et à mesure en hébergement auprès de la DNE qui est le partenaire institutionnel assurant le support de ce type d'activité pour le SIES.

Elles concernent les principales enquêtes du SIES sur l'enseignement supérieur et sur la recherche.

#### **(i) L'enquête SISE**

Présentation : L'application SISE gère les remontées étudiantes d'inscription et de données individuelles. Une plateforme PEPSISE/PEPIP frontale permet la collecte des fichiers qui sont post-traités par des scripts écrits en langage SAS, pour les besoins de l'enquête. En 2023, l'application de collecte devait être rénovée ainsi que l'ensemble des post-traitements, écrits sous SAS (migration vers une technologie moins coûteuse). Le nouveau produit devait être ouvert en au début septembre 2023. Les objectifs étaient ambitieux dans la mesure où le nouveau chef de projet avait rejoint le département seulement en février 2023 et il avait à charge de finaliser cette

rénovation tout en réécrivant les documents nécessaires à la contractualisation autour d'un nouveau marché de TMA qui devait sécuriser le dispositif de maintenance à moyen terme.

Calendrier 2025 : Le nouveau marché qui a débuté courant Juin 2024 a été signé avec Actimage qui est le même prestataire ayant travaillé sur la refonte de l'application PEPSISE.

A ce stade (novembre 2024) la migration de la plateforme PEPSISE est effective et a permis l'ouverture du service. Les autres déploiements relatifs à PEPIP et SCOLEGE interviendront en 2025.

Le département des SI continuera à accompagner le département des études statistiques de l'ES pour assurer les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour qualifier les spécifications attendues et recettée les développements, piloter la mise en productions des versions et assurer leur support technique. Parmi les principales adaptations/évolutions de la feuille de route on signalera les opérations suivantes :

- Mise à jour de composants techniques pour éviter l'obsolescence
- Mise en production PEPIP et SCOLEGE
- Prévoir une assistance auprès d'Actimage pour l'accompagnement à la mise en production de PEPIP et SCOLEGE
- La mission de MCO pour PEPSISE, PEPIP et SCOLEGE semestriel sera commandée 2 fois pour couvrir l'année 2025 (actuellement celle-ci est valide du 02 Aout 2024 au 01 Février 2025)
- Optimisation de l'import BCN (à voir en fonction du maintien ou non de la campagne nomenclature)
- Interface SISE / INES sous réserve de la faisabilité et des besoins fonctionnels
- Nécessité d'un GIT pour assurer les déploiements de façon optimale et sécurisée

#### **(ii) Application « CIDONES » (ou enquête 26) de collecte des données SISE agrégées**

Un nouveau chef de projet recruté courant 2023 peut désormais prendre en charge le suivi de la maintenance de l'application. Ce sera le cas, en particulier, pour les évolutions mineures attendues pour le troisième trimestre 2024.

Calendrier 2025 :

En 2025, l'application sera maintenue en conditions opérationnelles.

Un module d'exploitation dans l'environnement SI-DATA (Tableaux de bord) pour le suivi de remplissage de l'enquête est initié en 2024. Il sera terminé au premier trimestre 2025. Ce module doit aussi permettre l'export similaire à l'export de l'application à la fin de la campagne mais avec des fonctionnalités plus riches (filtrage, tri, ...).

#### **(iii) La plateforme d'interrogation de l'enquête R&D auprès des entreprises**

Présentation : L'application de collecte de l'enquête R&D est la plateforme « Coltrane ». Elle collecte les moyens consacrés à la R&D par les entreprises. Les réponses ont un caractère obligatoire pour la statistique publique. Il reste à moderniser son interfaçage avec la partie récupérant les données de collecte de façon automatisée (QE), pour faciliter le suivi complet de l'enquête par le département SIES A2-2. En particulier disposer, en remplacement de la solution actuelle sous ACCES (outil bureautique) d'une véritable application web connectée à une base de données de type SQL.

Calendrier 2025 : L'application QE est sous maintenance corrective et évolutive mineure dans le contexte d'une prestation externalisée *via* un marché public qui vient tout juste d'être notifié et lancé.

En 2025, il est prévue une refonte globale et la mise à jour des fonctionnalités existantes de l'application touchant aux volets identification, gestion, renseignements, branches, DIRD, Ressources), la correction des dysfonctionnements, l'optimisation des scripts d'import (Coltrane), la performance de la base de données et l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

Des ateliers préparatoires à la refonte de l'application avec le prestataire ont débuté mi-novembre 2024 et se poursuivront d'ici la fin d'année / début 2025. Des spécifications sont en cours de rédaction. Le démarrage de la refonte (conception) est prévu début 2025.

La MOE assurera, entre autres, le suivi des bons de commande, du marché et des livraisons du prestataire, les phases de recette et de validation sur les différents environnements, le déploiement des applications en pré-Prod et en Prod, la mise à jour de scripts et de tâches automatisées et la résolution des problèmes informatiques.

#### **(iv) L'enquête des moyens consacrés à la recherche et au développement par la MIRES**

Présentation : L'application d'analyse détaillée des objectifs des crédits budgétaires alloués à la recherche de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires) fait l'objet d'une enquête annuelle depuis 1992. Cette enquête interroge une cinquantaine d'organismes publics et départements ministériels destinataires de ces moyens sur le financement public prévisionnel de leurs activités de recherche.

Calendrier 2025 : Le nouveau marché qui a débuté courant avril 2024 a été notifié avec STEAMULO. La refonte de l'application MIRES a débuté en méthode agile avec un jeu de sprint initial. Elle continuera en 2025 et devra aboutir à une version opérationnelle courant octobre 2025, en préparation de la nouvelle campagne qui sera lancée en février 2026.

#### **(v) Les enquêtes R&D auprès des administrations (dont TES – Tableau de bord de l'Emploi Scientifique).**

Présentation : Il s'agit d'un regroupement d'applications qui ne sont pas toutes adaptées à la technologie web et qui traite de la collecte des moyens consacrés à la R&D dans le secteur des administrations.

Ce champ couvre les :

- Organismes publics (EPST, EPIC, EPA),
- ISBL (associations, fondations, GIP),
- CHU et CLCC,
- Établissements d'enseignement supérieur hors tutelle simple MESR (dont écoles agricoles),
- Établissements d'enseignement supérieur sous tutelle simple MESR

La dernière application (RGU) concerne le champ des universités et a déjà bénéficié d'un portage en technologie web assuré par des développements internes du département des SI.

Toutes ces applications contribuent à verser leurs données dans un infocentre dénommé QO (voir ci-dessous) qui est exploité par une application de gestion non encore rénovée et qui n'utilise toujours pas de technologie web.

Calendrier 2025 : Le tableau de bord de l'emploi scientifique devrait être disponible dans l'application pour son lancement au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Ceci évitera d'avoir à lancer une enquête séparée et rationalisera la mise à disposition des données au travers d'une base unique et historisée, évitant ainsi de gérer une grande multiplicité de fichiers.

L'application sera bien évidemment maintenue en condition opérationnelle et son support assuré.

#### **(vi) L'application QO de gestion des données de l'enquête « Administrations »**

Présentation : Les enquêtes concernant la R&D dans les administrations et les collectivités territoriales doivent voir leurs données consolidées dans une base unique pour un suivi qualitatif puis pour leur utilisation par les chargés d'études. L'application QO a été développée pour cet usage mais nécessite d'être rénovée car encore dans une ancienne technologie.

Calendrier 2025 : Une nouvelle application de gestion sera développée par ATHOME (titulaire du marché public de sous-traitance actuel) pour une mise en production le deuxième semestre 2025.

Le département des SI assurera par la suite les maintenances adaptative, corrective et évolutive de la nouvelle application, ainsi que son support, dès l'instant où elle aura été mise en service.

### **5.4.2 Les dispositifs développés et maintenus par le SIES**

De nouvelles applications ont été/ sont développées par le département des SI du SIES, essentiellement les 8 dernières années, pour répondre à de nouveaux besoins.

#### **(i) L'enquête ED (Écoles doctorales)**

Présentation : L'enquête ED est annuelle. Elle collecte les effectifs des doctorants dans les écoles doctorales. Elle en renseigne la répartition par établissements d'inscription, par financement, par origine et par durée de thèse.

Calendrier 2025 : L'application actuelle sera maintenue en conditions opérationnelles et des évolutions mineures pourront avoir lieu pour harmoniser l'ensemble des remontés de données sur les contrats doctoraux liés à la LPR et à France2030. Le département des SI en assurera directement le développement des évolutions et le paramétrage de la campagne 2025. La refonte de l'enquête est prévue pour la campagne suivante (début 2026). Les travaux de refonte seront

pris en charge par la société STEAMULO qui est titulaire du nouveau marché de TMA sur les sujets IPDOC, QE, MIRES et enquête ED (marché notifié en 2024) et devraient commencer au second semestre 2025.

### **(ii) L'application COLLTERR**

Présentation : Initialement annuelle, l'enquête CollTerr remonte de manière biennale depuis 2019, le budget des collectivités territoriales dédié à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante, à la recherche et aux technologies. Sa particularité est qu'elle couvre rétrospectivement 4 années d'exercices antérieures à l'année de sa campagne de lancement (fréquence biennale).

Le millésime 2025 sera préparé pour enquêter les années allant de 2022 à 2025 et sera ouverte entre juin et août 2025, période habituelle pour sa collecte.

#### Calendrier 2025 :

Une quinzaine de fonctionnalités mineures devront évoluer et concerneront principalement l'ajustement de l'interface (IHM). Ces évolutions seront commandées au prestataire titulaire du marché de TMA en cours (ATHOME). Les développements seront entrepris début 2025 pour assurer son lancement à la date de juin 2025, conformément à la période calendaire habituellement attendue.

Sa maintenance sera assurée en 2025. En particulier sa maintenance adaptative en prévision d'une montée de version de son composant PHP (en vue de prévenir toute obsolescence).

### **(iii) L'application PREVSUP**

Présentation : L'application PREVSUP réalise au niveau national des projections d'effectifs étudiants à 10 ans, qui servent à :

- Éclairer le débat public (publication d'une NI annuelle) ;
- Informer les décideurs début septembre sur les tendances en termes d'effectifs de la rentrée immédiate ;
- Informer les décideurs sur les effectifs à plus long terme selon différents scenarii.  
Les académies peuvent aussi réaliser des projections en utilisant une méthodologie semblable à celle utilisée au niveau national, tout en ayant une autonomie complète sur les hypothèses.

Anciennement rénovée pour intégrer le modèle LMD des diplômes, elle est en cours d'adaptation pour intégrer la logique des nouvelles filières de spécialités du baccalauréat.

Calendrier 2025 : L'analyse des offres du nouveau marché PREVSUP est en cours et la notification du prochain titulaire du marché est prévue pour fin 2024 / début 2025. En attendant, un dernier bon de commande hors marché a été passé pour une mission de MCO avec le titulaire du précédent marché, permettant d'assurer la continuité de la maintenance de l'application.

Une fois le nouveau marché notifié, le département des SI fournira l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour planifier les évolutions à développer et assurera le pilotage des prestations de nécessaires à la maintenance du produit.

En 2025, les évolutions prévues concernent la détection des valeurs aberrantes, l'identification des accès des BUT 3 au degré 4, la suppression de variables, la mise à jour du calcul des Entrants en degré 2 à partir de 2022 et la mise à jour du modèle de méthode de prévision à un ensemble nouveau de variables

### **(iv) L'application IPDOC**

Présentation : L'enquête IPDoc vise à collecter les données sur l'insertion professionnelle des docteurs à 1 an, 3 ans et 5 ans (nouveau à partir de l'enquête 2023 lancée en 2024). Lancée de manière expérimentale en décembre 2015, l'enquête IPDoc est réalisée de manière biennale en version nationale (décembre 2025 pour millésime 2026). Lors des années non enquêtées au niveau national (dont 2022), les établissements peuvent utiliser l'application pour mener une enquête locale contextualisée s'articulant avec la version nationale (variables complémentaires possibles). Ce sera le cas en 2025 donc. D'emblée, une plateforme a été développée pour exploiter l'enquête, les établissements restant libres d'utiliser une plateforme propre. De fait, l'application couvre aujourd'hui de l'ordre de 80 % des docteurs interrogés.

Calendrier 2025 : Un nouveau marché de sous-traitance a été notifié en 2024. Son titulaire est la société STEAMULO. Il a désormais fini la prise en mains de l'application et est maintenant en mission de MCO sur le projet dont l'échéance est prévue courant 2025. Un deuxième bon de commande de MCO sera passé en 2025. D'autres évolutions pourront également être réalisées

dans l'application via la mission de maintenance évolutive. La MOE assurera le suivi des bons de commande, du marché et des livraisons du prestataire, les phases de recette et de validation sur les différents environnements, le déploiement des applications en PRE-PROD et en PROD, la résolution des problèmes informatiques.

Dans la feuille de route 2025 figurent déjà les dernières montées de versions des composants du produit, certaines adaptations mineures de ses formulaires d'interrogation des docteurs répondants ainsi que des évolutions fonctionnelles indispensables à la gestion

#### **(v) L'application INES**

Présentation : L'application INES est une application tout à fait structurante pour l'enseignement supérieur. Elle vise à organiser l'immatriculation des étudiants, et leur inscription dans le RNIE, répertoire national des identifiants élèves, étudiants et apprentis, ainsi qu'à permettre la vérification des INE dont ils disposent déjà (dans l'enseignement scolaire ou supérieur). L'application a été finalisée et mise en production en décembre 2020. Elle a été ouverte en priorité aux établissements, ainsi qu'au Cnous et à Parcoursup.

Calendrier 2025 : Continuation de la maintenance en condition opérationnelle de l'application, du support aux utilisateurs, éditeurs et établissements, et développement de plusieurs évolutions mineures visant à améliorer l'expérience utilisateur, les performances et les adaptations à d'éventuels changements chez nos partenaires.

En dehors de l'application INES, au SIES, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : le développement d'un export des données d'état civil des étudiants d'INES, complété par d'autres données, sous forme de fichiers XML ayant une limite de taille est à faire pour l'INSEE.

Pour sécuriser l'hébergement de l'application sur le long terme, il sera envisagé d'effectuer une étude de faisabilité de transfert d'hébergement à la PHM (datacenter de l'Etat).

#### **(vi) L'application Supdata**

Présentation : L'application Supdata, articulée avec l'application INES, vise à communiquer automatiquement le statut étudiant d'une personne à tout organisme ou entreprise le requérant. Cette application développée et maintenue par RENATER permet une remontée en temps réel des inscriptions dans les établissements supérieurs et favorise la création de nouveaux services aux étudiants, publics ou privés. Une première version de cette application a été finalisée en 2020, avec une mise en production début 2022. Sa vocation reste de simplifier et d'automatiser l'identification du statut après des services publics ou privés demandeurs et adhérents à l'initiative « dites-le nous une fois » pour accélérer l'offre des services dont les étudiants peuvent bénéficier.

Calendrier 2025 : Des adaptations techniques se poursuivront comme la dockerisation des serveurs pour rendre les installations plus agiles.

Le département des SI continuera à assurer l'appui technique de 1er niveau aux éditeurs et établissements assumera le suivi technique en vue d'inciter les éditeurs et les établissements à remonter leurs inscriptions étudiantes.

Une nouvelle interface par échange de fichiers sera peut-être à mettre en place pour pouvoir importer les inscriptions étudiantes en lycées professionnels faites depuis septembre 2024 (en cours de discussion).

La version de PHP actuellement utilisée ne sera plus supportée au 31/12/2025 et sera à changer en 2025. Une maintenance adaptative de mise à niveau de ce composant sera donc à prévoir par RENATER pour anticiper tout problème lié à son obsolescence.

#### **(vii) Projet InserSup "trajectoires professionnelles des sortants du supérieur"**

Présentation : Le MESR avec l'appui de la Dares a engagé, depuis avril 2022, des travaux de mise en place de calcul et de diffusion de taux d'insertion des diplômés de licence professionnelle et de master par appariement de fichiers administratifs : la DSN (Déclaration Sociale Nominative) des employeurs et les fichiers du Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE). Un dispositif informatique a été mis en place pour permettre ces appariements.

Courant 2025 : Le nouveau marché qui a débuté courant Avril 2024 a été signé avec CGI qui est le même prestataire ayant travaillé sur la conception du projet INSERSUP va être pleinement utilisé pour réaliser de nouvelles prestations indispensables à la suite du projet.

Hormis l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le pilotage du marché des prestations qui seront pris en charge par le département SI, une étude d'opportunité pour couvrir le champ des sources manquantes d'étudiants étrangers insérés sera à conduire en réalisant probablement une

enquête de collecte complémentaire (piste d'un clone de l'enquête d'IPDoc en cours d'exploration).

---

## 6 Département Ingénierie et science des données

---

---

### 6.1 Mission

---

En mobilisant l'ensemble des outils de la datascience, le département a pour mission de constituer et entretenir un patrimoine de données permettant de proposer une offre cohérente de services intensifs en données pour les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les utilisateurs de données ouvertes et le grand public. Ces services peuvent par exemple permettre de caractériser une unité administrative, un territoire ou tout autre objet sur lequel porte la réflexion ou la décision, de fournir une partie des éléments permettant de comprendre l'organisation et la dynamique du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de conduire une analyse de la performance de l'action des acteurs publics. Les services développés par le département Ingénierie et science des données constituent des supports au dialogue entre l'État et ses opérateurs en facilitant l'émergence de visions partagées ou encore contribuent au partage et à la circulation de l'information au sein des services du Ministère.

---

### 6.2 Lignes directrices

---

Grâce à ses efforts constants d'adaptation et d'innovation, le département Ingénierie et science des données est fin 2024 à la tête d'un patrimoine unique de données. Il est doté d'une infrastructure cloud qui lui permet de les stocker, de les traiter et de produire de nombreux services de qualité. Il propose ainsi une large offre de services (Paysage et sa plate-forme de collecte Dialogue, le baromètre de la science ouverte et le works-magnet, scanR, CurieXplore, et leurs API, ainsi que les tableaux de bord, publications et les 190 jeux de données ouverts). Ses travaux sont reconnus pour leur qualité et, signe de cette reconnaissance, le département est toujours confronté à un flux important de demandes pour 2025.

Ces réalisations, à l'état de l'art, reposent sur une équipe interne d'experts mêlant profils seniors et plus juniors et couvrant l'ensemble des compétences nécessaires à la production de services à partir des données. Pour poursuivre sur cette trajectoire, exprimer pleinement le potentiel de ces réalisations (notamment Paysage ou les travaux sur les données sur la recherche comme scanR ou le BSO), atteindre de nouveaux utilisateurs et répondre aux nouvelles attentes (comme le module de datavisualisation de Fresq), il est nécessaire de préserver et de développer ce capital humain :

1. en veillant à préserver l'attractivité des postes dans le temps aux moments-clés que sont le recrutement et les revalorisations salariales triennales des agents contractuels ou l'avancement des agents fonctionnaires
2. en veillant à préserver des temps et des moyens de formation et d'auto-formation ainsi que des temps d'émergence de projets innovants à l'initiative de l'équipe
3. en assurant un équilibre entre les moyens humains de l'équipe à les demandes qui lui sont formulées

---

### 6.3 Méthode

---

Le département établit des liens étroits avec les services de l'administration centrale ou des interlocuteurs extérieurs porteurs de besoins de conception et de développement de services dans leur domaine de compétence. Cette logique de service conduit à chercher systématiquement à associer les compétences propres au département aux compétences métiers de ses partenaires pour produire ensemble les solutions les plus pertinentes.

Pour réaliser ses missions, le département s'attache à maîtriser les technologies à l'état de l'art dans l'ensemble des domaines impliqués dans la réalisation de projets d'ingénierie de données et de datascience (de l'intelligence artificielle au développement web en passant par les technologies du cloud computing). Il veille à établir des pratiques communes de travail au sein de l'équipe notamment via l'organisation de sprints d'équipe autour de sujets précis sur un temps donné. Il constitue progressivement

une infrastructure technique porteuse de gains de productivité tout en veillant à répondre aux attentes de ses utilisateurs. Il développe en interne ou s'attache les compétences nécessaires à la construction d'outil numériques délivrant une expérience utilisateur de qualité. Il développe une connaissance fine de l'ensemble des sources d'intérêt pour ses travaux. Il entretient des collaborations avec un ensemble d'experts (institutions ou experts individuels) des domaines qu'il aborde tant au niveau national qu'international. Dans les domaines complémentaires à son cœur de métier, il développe une politique réfléchie de recours à des sous-traitants.

Le département Ingénierie et science des données développe et maintient un patrimoine de données sur l'ensemble de son champ d'intervention largement proposé sous forme de jeux de données ouverts (open data). Il anime et coordonne les actions relatives aux données ouvertes sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Il conçoit, développe et maintient des outils d'aide à la décision et de visualisation de données à destination de publics larges ou ciblés. Bien que périphérique au cœur de son activité, il conduit des projets éditoriaux intégrant systématiquement les exigences d'une diffusion numérique de qualité.

---

## 6.4 Équipe

---

<b>Hafsa Aallat</b>	Chargée d'études - datasciences
<b>Victor Barbier</b>	Chargé d'études – Développeur fullstack (Accueil dans le cadre du Partenariat Inria – Fin de contrat août 2025)
<b>Yann Caradec</b>	Adjoint au chef de département - datasciences
<b>Mihoub Debache</b>	Chargé d'études - développeur fullstack
<b>Zoé Friant</b>	Chargée d'études - datasciences
<b>Julia Grandhay</b>	Chargée d'études- datasciences
<b>Eric Jeangirard</b>	Chargé d'études - datasciences
<b>Anne L'Hôte</b>	Chargée d'études – Tech Lead
<b>Frédéric Olland</b>	Chargé d'études – Devops/data architecte
<b>Jérémy Pégliion</b>	Chargé d'études – Architecte applicatif
<b>Mialy Rakotondrazaka</b>	Chargée d'études – datasciences – (temps partiel 80%)
<b>Emmanuel Weisenburger</b>	Chef de département
<b>Poste vacant (support Karine Forestier)</b>	Chargé d'études - Datasteward
<b>Poste Fresq en cours de création</b>	Chargé d'études - développeur fullstack / Dataengineer

---

## 6.5 Programme de travail 2025

---

Ce programme de travail est établi en fonction :

1. Des besoins formulés en réunion bilatérale ;
2. De l'objectif de développement progressif d'une infrastructure à l'état de l'art (acquisition, traitement, mobilisation) de traitement des données ;
3. De la contrainte de maintien raisonné du patrimoine (données, applications, ...) existant ;
4. De l'exigence de développement professionnel des membres du département.

Pour chaque chantier et domaine d'investissement, des jalons-phares sont identifiés. La liste exhaustive des réalisations prévisionnelles est fournie en annexe.

### 6.5.1 Les chantiers structurants pour 2025

## Consolider l'infrastructure interne d'administration des données pour la conduite efficace de projets de datascience

2023 a été consacré à conduire la sortie de SAS au profit de Python et à la généralisation de cette compétence pour les datascientist du département, au renforcement de l'infrastructure cloud du département et au développement de processus plus automatisés pour l'administrer de manière dynamique, au développement d'un nouveau crawler (moissonneur) et analyseur de sites web et à l'amélioration des microservices (annotation wikidata/pedia, classification scientifique, alignements auteurs et structures, ...) et au développement de leur usage par des utilisateurs extérieurs. Si ce travail a permis au département de travailler plus efficacement, il a également apporté des bénéfices importants aux acteurs de terrain. Le microservice de matching (appariement) a permis une amélioration majeure de la qualité des données de HAL et de l'ANR. Son service de Search (Recherche) dans les travaux scientifiques a permis de mettre en place dans le SI de l'ANR un système d'aide à la définition des comités de sélection des projets apportant des gains qualitatifs et de temps de réalisation très importants. Enfin, le « studio » et le process largement automatisé mis à disposition des établissements a permis à près de 200 acteurs de terrains (de l'ONR à l'université en passant par des écoles et des laboratoires) de mieux appréhender la production scientifique et d'en suivre l'ouverture de manière unifiée par rapport à ce que propose le baromètre de la science ouverte (BSO) au niveau national.

Cet axe de travail constitue une priorité d'investissement pour 2024 compte tenu de sa nature structurante. Son développement constant constitue la condition de la production rapide, à partir des données, de services performants. Dans ce domaine, en dehors des travaux de maintenance de l'existant, priorité sera donnée en 2024 à :

1. l'adaptation continue de l'infrastructure cloud aux besoins changeants du département ;
2. la refonte de la **plate-forme ministérielle de données ouvertes** pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité au Design system de l'Etat (DS FR) et le respect des normes d'accessibilité ;
3. la poursuite des travaux visant à **produire ou améliorer des sources majeures de données** (formations, financements, publications, logiciels, brevets, données de la recherche, ...) notamment en poursuivant le développement de microservices (annotation, classification, alignements) et du Works-Magnet (curation de données pour améliorer la visibilité des acteurs nationaux dans les bases de données internationales de référence)
4. sur la base du POC interne réalisé en 2024, concevoir et initier le déploiement d'une **nouvelle génération de l'application Dialogue/Interaction** répondant aux standards actuels de développement
5. **Extension de l'usage interne de Paysage** pour en faire l'outil unique de gestion de référentiel du département.

Dans ce domaine, priorité sera donnée au maintien de l'existant et à la maîtrise des risques techniques et humains, inhérents aux moyens sous-optimaux du département.

<b>CS01</b>	<b>Consolider l'infrastructure interne d'administration des données, maintenir et étendre le patrimoine de données pour la conduite efficace de projets de datascience</b>
<b>Enjeux</b>	Disposer d'une infrastructure permettant de traiter efficacement des données massives et complexes, maintenir à l'état de l'art le patrimoine applicatif tant en termes techniques que fonctionnels.
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	Tout le département
<b>Réalisations liées</b>	Toutes
<b>Principaux moyens financiers à mobiliser</b>	50 k€ TTC en achat de crédit cloud par an
<b>Charge</b>	Récurrente et très importante (extension constante du champ couvert, consolidation des compétences) mais c'est le pilier des travaux du département.

## Concevoir et développer le module de datavisualisation, FresqViz, de Fresq

En 2024, le département a produit un POC d'un outil d'exploration et d'aide à l'analyse de l'offre de formation. Un important travail sur les données a permis d'enrichir les données du référentiel Fresq de données issues de SISE, de Parcoursup, de MonMaster, du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) et du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une interface

d'exploration construite autour d'un moteur de recherche permet d'analyser les formations de manière unitaire ou au niveau d'un établissement, d'une région ou en fonction de mots-clés libres. Cette interface positionne également les principales formations dans un quadrant organisé selon deux axes : réussite et insertion.

Le passage d'un POC à une application Fresq en production constitue une priorité majeure pour le département en 2025. Les travaux s'organiseront autour de deux axes :

1. la construction d'un pipeline de données intégrant, de manière dynamique, différentes sources (dans l'esprit du POC) et différents enrichissements
2. la construction d'une application web accessible et conforme au DSFR permettant de gérer et sécuriser les accès, d'analyser l'offre de formation selon plusieurs axes (région, établissement, sélection libre) et au moyen des quadrants (si l'usage de l'outil est confirmé)

Les travaux seront conduits de manière à proposer des livraisons régulières d'une application enrichie. Ils seront organisés dans un souci de réponse aux attentes les plus urgentes des utilisateurs mais également de prise en compte des moyens humains disponibles et des contraintes techniques. A ce stade, ils seront réalisés en interne. Le code sera ouvert dès la première ligne. Pour un travail efficace, l'équipe devra compter sur des interlocuteurs-métiers dédiés, réactifs, informés et légitimes pour prendre rapidement des décisions fonctionnelles.

<b>CS02</b>	<b>Concevoir et développer le module de datavisualisation, FresqViz, de Fresq</b>
<b>Enjeux</b>	Proposer un module de datavisualisation et d'aide à l'analyse de l'offre de formation sur la base du POC réalisé en 2024
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	recrutement Fresq (en cours), Yann Caradec, Anne L'Hôte, Frédéric Olland, Jérémy Pégion, Eric Jeangirard, Emmanuel Weisenburger
<b>Réalisations liées</b>	Données ouvertes sur les effectifs étudiants
<b>Principaux moyens financiers à mobiliser (crédits SIES)</b>	Hébergement et capacité de calcul cloud (cf. CS01)
<b>Jalons-phares</b>	<b>Fin T2</b> : première livraison ouverte à l'usage des utilisateurs T3-T4 : livraisons successives intégrant des évolutions techniques et fonctionnelles permettant de répondre à plus de questions
<b>Commentaire sur la charge</b>	Charge très importante en développement. Des tensions sur l'accompagnement du dispositif et les relations utilisateurs avec la disparition d'un poste dédié et la possibilité de ne disposer que de 20 % d'ETP sur cette fonction

## 6.5.2 Le détail des activités - Prévisions pour 2025

### **Open data et services associés regroupés dans un nouveau dataESR**

Le département entretient en janvier 2025 plus de 190 jeux de données ouverts avec un souci de qualité des données mises à disposition pour plus de 1 million de pages vues et 30k téléchargements mensuels. A ces jeux de données ouverts sont associés des micro-services (développés par le département) intégrés à différents sites (dont le site institutionnel ESR). Cette offre permet aux utilisateurs (notamment en interne à l'administration centrale) d'accéder de manière autonome aux principales données sur l'ESRI. Par-là, cela allège la charge de mise à disposition à façon réalisée dans les services à l'origine de l'information. Ce service génère une charge importante pour le département.

Depuis son ouverture en 2014, le parcours utilisateur de la plate-forme a peu évolué malgré l'augmentation drastique du nombre de jeux de données. De même, le portail de données ouvertes ne respecte pas l'actuel design system de l'état qui s'applique aux sites internet gouvernementaux. Par ailleurs, au-delà des jeux de données, le MESR produit un ensemble de ressources, liées aux données, allant des publications aux applications web en passant par des API. Cette situation ne permet pas d'orienter les utilisateurs vers les ressources les plus pertinentes pour répondre à leurs attentes.

En 2025, le département Ingénierie et science des données va s'appuyer sur une nouvelle génération de portail proposé par la société qui opère déjà le service d'exposition des données ouvertes pour proposer une nouvelle expérience de navigation en recherche de données et d'analyse statistiques. Ce nouveau portail référencera l'ensemble des formes que peuvent prendre la données (jeux de données ouverts, API, applications, tableaux de bord, publications) et proposera des fonctionnalités de recherche et un parcours

utilisateurs facilitant l'identification de ressources pertinentes. Il proposera également des fonctionnalités de personnalisation (favoris, alertes, ...).

Pour effectuer cette transition, le département sera assisté par une équipe de développeurs de l'éditeur.

Dans ce contexte, les orientations générales pour 2025 sont donc les suivantes :

1. Refonte de la plate-forme ministérielle de données ouvertes pour une meilleure lisibilité de l'offre, la mise en conformité DS FR et le respect des normes d'accessibilité. Fermeture concomitante de deux sites satellites dont les fonctionnalités seront intégrées à la nouvelle génération de plate-forme opendata ;
2. Pour l'utilisateur, maintien de l'existant (jeux de données) et poursuite de la restructuration de certaines chaînes de publication (industrialisation à partir de Paysage) ;
3. Investissements programmés sur quelques nouveaux jeux de données répondant à de fortes attentes notamment en matière de diffusion de données statistiques sur la recherche.

<b>AC01</b>	<b>Open data et micro-services associés</b>
<b>Enjeux</b>	Maintenir le dispositif et maîtriser la charge
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	Yann Caradec, Emmanuel Weisenburger et l'ensemble du département
<b>Réalisations liées</b>	Offre de jeux de données ouverts et ensemble de micro-services
<b>Principaux moyens financiers à mobiliser</b>	32 k€ sur 2025 d'accompagnement à la migration vers la nouvelle génération de plate-forme 60 k€ de crédits 2024 pour une licence couvrant 2025, 2026 et 2027 (coût partagé avec la DELCOM qui prend en charge 120k€ environ)
<b>Jalons-phares</b>	En continu pour les jeux de données <b>Fin T2</b> : nouvelle génération de plate-forme data
<b>Commentaire sur la charge</b>	Investissement significatif pour la mise en place du portail de nouvelle génération, investissement non négligeable pour les nouveaux jeux de données

### **Domaine Enseignement supérieur**

Le département propose un existant riche sur ce domaine. Le maintien de l'existant constitue donc une priorité à part entière pour 2024. Ainsi seront actualisés en l'état ou moyennant des adaptations mineures :

1. les sources majeures (SISE inscrits et diplômes délivrés et synthèse des effectifs étudiants, Parcoursup, Mon Master, Insertion professionnelle, données financières, immobilier universitaire, données d'ESGBU) et les jeux de données ouverts ;
2. les tableaux de bord sur les inscrits (5 tableaux de bord), les diplômes délivrés (1), les personnels enseignants (3), la situation financière des établissements du P150 (1) ;
3. les applications sur les choix d'orientation post bac, sur l'insertion professionnelle (hors doctorat) ;
4. la production des indicateurs de performance du P150 sous responsabilité du département.

La conception et le développement de l'outil d'exploration de l'offre de formation (intégrant une visualisation sous la forme de quadrants) constitue l'investissement prioritaire de 2025 sur le domaine de l'enseignement supérieur (cf. supra). Mais, le département réalisera d'autres investissements en 2025 sur le domaine de l'enseignement supérieur :

1. PAYSAGE : l'usage de l'application s'est développé en mode consultation (près de 100k vues sur les 11 premiers mois pour 700 utilisateurs) mais peine à élargir sa base de contributeurs (absence de culture « collaborative » autour des données, autocensure, comportement de « passager clandestin », insuffisance des actions de communication, accompagnement, formation par absence de ressource disponible dans le département). Cette situation conduit l'équipe à prendre en charge seule l'activité de curation et d'enrichissement. Malgré cette situation, PAYSAGE constitue une référence dans l'exploration de l'écosystème ESRI. Au-delà de l'interface, ses API ont trouvé des utilisateurs qui utilisent PAYSAGE comme référentiel (suivi dans le temps des identifiants). En 2025, dans ce contexte, le département poursuivra sur la même trajectoire mais ne pourra faire évoluer le service que marginalement.
2. Le domaine de l'enseignement supérieur a été en 2024 le premier bénéficiaire des opérations de collecte d'information via Dialogue. En 2024, des investissements majeurs ont également été réalisés ; ils permettront de lancer de nouvelles collectes dès les premiers mois de 2025 (P2CA,

dispositif de suivi des coûts par activité, suivi des VSS, des politiques TEDS, des défis sociétaux). Un lourd travail d'analyse et d'expertise des remontées actuelles sur les thématiques foisonnantes de la vie étudiante a été réalisé en 2024. Il devrait permettre en 2025 de proposer un système de remontée recentré sur le nécessaire, évitant les remontées en doublon et une amélioration du service rendu (par une interface adaptée et par la production de données de meilleure qualité). De manière structurelle, l'accompagnement des services dans l'élaboration de collectes rigoureuses génère une charge trop importante par rapport aux moyens du département occasionnant surcharge, délais de traitement et fragilité du dispositif. Un recrutement sur poste vacant est envisagé sur ce domaine. Avec une refonte technique, il permettrait de sécuriser DIALOGUE et les processus de collecte associés.

3. Le département mettra à disposition une version exclusivement numérique et refondue de l'Atlas des effectifs étudiants (ouverte à tous contrairement au module de datavisualisation de Fresq) qui aidera à une analyse territorialisée de l'offre de formation.

AC02	Enseignement supérieur
<b>Enjeux</b>	Maintenir le niveau de service rendu Outiller la démarche de modernisation de la direction générale (via PAYSAGE et DIALOGUE) et contribuer à la structuration d'un patrimoine commun de données
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	Hafsa Aallat, Recrutement Dialogue, recrutement Fresq (en cours), Yann Caradec, Mihoub Debache, Julia Grandhay, Anne L'Hôte, Frédéric Olland, Jeremy Peglion, Mialy Rakotondrazaka
<b>Réalisations liées</b>	Entretien des principales sources, tableaux de bord, application, publications, Collectes via DIALOGUE, PAYSAGE
<b>Principaux moyens financiers à mobiliser</b>	Crédits cloud intégrés à l'estimation des coûts de CS01 Licence développement SURVEYJS (3k€)
<b>Jalons-phares</b>	<b>T1 2025</b> : mise à disposition d'une application Atlas des effectifs étudiants <b>S1 2025</b> : Outil de collecte et restitutions P2CA, lancement suivi VSS, campagnes de suivi des correspondants « défis sociétaux », collecte « vie étudiante » refondue <b>S2 2025</b> : remontée Santé
<b>Commentaire sur la charge</b>	Domaine à fort investissement, de gros nouveaux chantiers, soutenabilité fragile notamment pour la mise en œuvre de DIALOGUE

### **Domaine Recherche et innovation**

Depuis l'ouverture de scanR en 2016, le département investit de manière continue dans la constitution de sources stratégiques sur la recherche et l'innovation : brevets, publications, financements publics sur AAP, essais cliniques et études observationnelles, Codes logiciels et données de la recherche, prix scientifiques. Cet investissement a permis de développer en interne une expertise sollicitée au niveau national et international. Ces données ont permis de proposer des services innovants (scanR, BSO, Works-Magnet). Ces services ont trouvé leur public. En 2024, scanR a été entièrement réinternalisé. L'application est proposée dans une version entièrement refondue embarquant des fonctionnalités construites sur de l'IA générative française. Elle cumule 500k pages vues en 2024 et ses API sont utilisées par plus de 50 utilisateurs externes avec des usages variés (recherche d'experts, détection de conflits d'intérêt, travaux de recherche). Le BSO, outils de niche, cumule 160k pages vues. Son architecture innovante a permis la mise en ligne de plus 100 déclinaisons locales qui permettent de donner corps localement à une politique nationale. Très récente et encore en version alpha, le works-magnet a été accueilli très favorablement au niveau national et international. Enfin, au-delà des applications, le patrimoine de données sur la recherche et l'innovation a permis de prendre en charge des questions complexes et très variées (brevets publics, recherche sur le climat et la biodiversité, parité et vivier des directions de thèse par exemple).

Sur la base et dans le prolongement des travaux passés, en 2025, priorité sera donnée à :

1. l'actualisation (largement automatisée) des sources du domaine Recherche et Innovation, à leur enrichissement et son extension (avec une priorité donnée à OpenAlex, source unique du classement de Leiden à échéance de 2 ans) ;
2. la maintenance et la mise en place d'évolutions incrémentales sur scanR et le BSO via un dialogue avec les utilisateurs
3. la réalisation de la collecte des informations sur les start-up deeptech de la recherche publique.

4. l'accompagnement des équipes en charge de l'élaboration de la nouvelle feuille de route des infrastructures de recherche
5. au développement de l'offre de données ouvertes consacrée aux principaux indicateurs statistiques sur la recherche.

En outre, le département poursuivra ses travaux d'identification et de suivi des inventions (brevets) liées à la recherche publique dans le prolongement des travaux présentés au SITTAR fin 2024.

Par ailleurs, le département apportera avec Dialogue/Interaction, son soutien à l'administration des AMI « ateliers de la donnée », aux campagnes de remontée des candidatures à différents prix scientifiques du MESR (Prix Irène Joliot-Curie, 3 prix Science ouverte). Enfin, le département apportera sa contribution à la démarche collective de renforcement de la présence française dans les programmes européens de recherche et poursuivra la diffusion des données CIR/CICO en open data. Il accompagnera la DGRI si des usages de Paysage venaient à émerger dans ses services.

AC03	Recherche et innovation
<b>Enjeux</b>	Maintenir le patrimoine applicatif et de données R&I. Accompagner avec les données la DGRI sur des chantiers prioritaires (Deeptech, brevets publics, Feuille de route des infrastructures/Horizon Europe, Science ouverte)
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	Hafsa Aallat, Recrutement Dialogue, Yann Caradec, Mihoub Debache, Zoé Friant, Julia Grandhay, Eric Jeangirard, Anne L'Hôte, Frédéric Olland, Jeremy Pégion, Mialy Rakotondrazaka, Emmanuel Weisenburger
<b>Réalisations liées</b>	Entretien des principales sources, tableaux de bord, Horizon Europe, scanR/BSO, levées Deeptech
<b>Moyens financiers à mobiliser</b>	Crédits cloud intégrés à l'estimation des coûts de CS01
<b>Jalons-phares</b>	<b>T1 2025</b> : nouvelle version du Works-Magnet et communication auprès des curateurs de données bibliographiques en établissement <b>T1 2025</b> : levée Deeptech <b>T2 2025</b> : remontées infrastructures candidates à la feuille de route
<b>Commentaire sur la charge</b>	Charge importante. Les moyens affecté prioritairement à Fresq pourraient ralentir certains travaux sur ce domaine

### **Domaine transverse (enseignement supérieur, recherche et innovation)**

En 2024, CurieXplore, sans doute trop peu porté, peine à trouver son public avec seulement 25k pages vues en 2024. L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation génère quant à lui plus de 150k pages vues pour une année complète d'exploitation de l'édition 2023. L'édition 2024 diffusée depuis le début de l'été a été relancée en décembre par une infographie adaptée aux médias sociaux.

En 2025, le département Ingénierie et science des données s'investira dans des travaux transverses :

1. Exploitation, actualisation, enrichissements incrémentaux de CurieXplore (2 campagnes d'actualisation Dialogue et moissonnage et exploitation des données quantitatives)
2. Prise en charge de la campagne de demande de création de CPJ et de suivi des chaires créées ;
3. Appui aux opérations statistiques : Le département maintiendra au niveau actuel le soutien qu'il apporte aux travaux relevant de la statistique publique. Il veillera à concentrer ses efforts sur les solutions ayant démontré par l'intensité de leur usage leur intérêt pour le public. Il maintiendra ainsi les jeux de données ouverts (et les tableaux de bord associés) et travaillera, en partenariat avec les départements producteurs, à en ouvrir de nouveaux ;
4. Enfin, le département assurera la rédaction en chef, le secrétariat de rédaction, la mise en base, le suivi de la PAO de l'édition 2025 de l'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

<b>AC04</b>	<b>Domaine transverse</b>
<b>Enjeux</b>	Maîtriser la charge liée à l'appui aux opérations statistiques
<b>Principales personnes-ressources impliquées</b>	Yann Caradec, Jeremy Pégliion, Mialy Rakotondrazaka, Emmanuel Weisenburger
<b>Réalisations liées</b>	CurieXplore, Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, appui aux opérations statistiques, dataESR
<b>Moyens financiers à mobiliser</b>	Crédits cloud intégrés à l'estimation des coûts de CS01 Crédits de PAO (5k sur budget 2024)
<b>Calendrier</b>	<b>T2 2025</b> : Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

### 6.5.3 Synthèse des moyens financiers (hors masse salariale) mobilisés dans le cadre des travaux 2025

Ces moyens à inscrire sur le budget SIES viennent compléter les financements fléchés science ouverte (une ingénieure sur deux ans, un financement plan de relance) :

- Achat de crédits Cloud pour les travaux de datascience 50 k€
- Achat de bases de données (Patstat, Unpaywall, OpenAlex, Crossref, OpenCorporates, base de données Start-up) 20 k€
- Achat divers (licence logiciel et crédits utilisation IA SaaS, emailing,) 20 k€
- Abonnement à Opendatasoft et accompagnement du déploiement de la nouvelle génération (plate-forme open data) 90 k€ pour 2025-2027 (financé sur budget 2024)
- Formation technique avancée hors catalogue SAAM 15 k€
- Publications (EESRI) : PAO EESRI seulement 5 k€ (financé sur budget 2024)
- Prestation ponctuelle UX/UI 40 k€

### 6.5.4 Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE / INTERACTION

Les tableaux ci-dessous proposent une vision synthétique des demandes de réalisation de remontées d'information (Tableau 1a : Questionnaires) et de système d'information de gestion (Tableau 2b : Opérations réglementaires et de gestion, AAP et concours). Pour chacune d'elles, il est précisé la/les structures porteuses de la demande, la position du département à l'égard de la demande et une courte description de la réponse du département.

Tableau 1a : Questionnaires

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_A2	Enquête CVEC	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_MIP	Enquête connaissance des coûts (P2CA) (Nouveau)	Pris en charge	Très gros chantier, forte complexité. En cours.
DGESIP_A1	Etudes de santé – nombre de places et d'étudiants admis en 2ème année MPOM (rentrée 2025) (Nouveau)	Pris en charge	Gros chantier, forte complexité.
DGESIP_A1	Etudes de santé – Suivi des capacités d'accueil	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_A2	Remontées « Vie étudiante » (Nouveau)	Pris en charge	Attentes fortes à destination du département demandeur 1/ important travail de rationalisation, simplifier et alléger 2/ priorisation des problématiques afin de construire progressivement le dispositif

DGESIP_DGRI_A1	Suivi des politiques TEDS des établissements	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGRI_SITTAR	Suivi des start-ups deeptech	Pris en charge	Travaux très avancés en 2024. Sera lancé au cours du S1 2025. Opération complète lourde notamment en termes d'initialisation des données mais nécessaire (PPG)
DGESIP_DGRI_SO	Suivi des politiques science ouverte des établissements	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_A1	Remontée « Défis sociétaux » (Nouveau)	Pris en charge	Attention aux doublons de collecte avec la vie étudiante
DGESIP_DGRI_DAEI	CurieXplore - 2 campagnes	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée

Soit 10 opérations dont :

1. 5 pour la DGESIP
2. 3 pour la DGRI (dont 1 pour la politique de science ouverte)
3. 3 pour le service commun A

Tableau 2b : Opérations réglementaires et de gestion, AAP et concours

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_DGRI_A1	Prix Irène Joliot-Curie (Nouveau)	Pris en charge	Sur la base d'une déclinaison légère de ce qui a été développé pour le prix science ouverte de ma thèse
DGESIP_DGRI_AMDAC	Prix science ouverte	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_AMDAC	AAP ateliers de la donnée	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI	Chaires de professeur junior	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_A1	Suivi des VSS	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGESIP_DGRI_SIES	Recensement des demandes des services dans le cadre de l'élaboration du programme de travail SIES	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée
DGRI	Appui à la constitution de la nouvelle feuille de route sur les infrastructures de recherche	Pris en charge	Reconduction d'une opération déjà menée

Soit 7 opérations dont :

1. 1 pour la DGESIP et la DGRI
2. 1 pour la DGRI
3. 2 pour l'AMDAC
4. 2 pour le service commun A
5. 1 pour le SIES, rendant un service pour l'ensemble du MESR.

### 6.5.5 Prise en compte des demandes des services de la DGESIP et de la DGRI – hors Dialogue/Interaction

Le tableau ci-dessous propose une vision synthétique des demandes formulées par les services qui peuvent relever du département ingénierie et science des données (à l'exception de celles référencées dans le tableau « Prise en compte des demandes de remontées d'information via DIALOGUE/INTERACTION »). Pour chacune d'elles, il est précisé la/les structures porteuses de la demande, la position du département à l'égard de la demande et une courte description de la réponse du département.

Tableau 3 : Modalités de prise en charge des demandes formulées par les services pouvant relever du département des outils d'aide à la décision

Emetteur	Libellé	Position du département	Commentaire
DGESIP_A1	Outil de cartographie et d'exploration de l'offre de formation d'enseignement supérieur (Lot 3 FRESQ intégrant Quadrant)	Pris en charge	
DGESIP_A2_3	Remise en fonctionnement de la cartographie des services handicap des établissements de l'enseignement supérieur	Non pris en charge	Mais participation à la recherche d'une solution alternative (par exemple via la remontée « Vie étudiante »)
DGESIP_A2	Réflexions sur la mise à disposition par le SIES d'un outil pour faire des cartographies en interne à la DGESIP et dans les rectorats	Non pris en charge	Indication sera donnée de quelques logiciels permettant une prise en charge locale des besoins de cartographie à façon
DGESIP_B2	Tableau de bord financier	Pris en charge	3 cycles de production par an
DGESIP_B3	Maintenance et évolution des jeux de données ouverts sur l'immobilier	Pris en charge	Maintenance stricte de l'existant
DGESIP_B3_1	Création de cartographies sur fonds de carte	Non pris en charge	Indication sera donnée de quelques logiciels permettant une prise en charge locale des besoins de cartographie à façon
DGESIP_MOSS	Ajouts de données supplémentaires dans l'open data Parcoursup	Pris en charge mais	Demande imprécise. Suivant la nature de l'enrichissement, peut dépendre d'un autre département
DGESIP_DGRI_A1	Diffusion des données eSGBU en open data	Pris en charge	
DGESIP_DGRI_A1	Maintenir le lien entre eSGBU / Paysage	Pris en charge	
DGESIP_DGRI_AMDAC	Mission d'alignement des identifiants uniques et pérennes de personnes et de structures	Pris en charge	Expertise technique et exploration/croisement/enrichissement de jeux de données
DGESIP_DGRI_DAEI	Traitement des données et réalisation des tableaux de bord Horizon Europe dont ERC	Pris en charge	
DGESIP_DGRI_DAEI	CurieXplore (mise à jour, enrichissements et exploitation)	Pris en charge	2 campagnes par an
DGESIP_DGRI_SIES	Open data Etudiants	Pris en charge	Mise en place progressive de nouveaux jeux en priorisant le maintien des jeux existants
DGESIP_DGRI_SIES	Open data R&D	Pris en charge	
DGESIP_DGRI_SIES	Enquête statistique de données agrégées auprès des établissements de l'ESR	Non pris en charge	
DGESIP_DGRI_SIES	Open data Tableau de bord de l'emploi scientifique	Pris en charge	
DGESIP_B3, DESGIP_DGRI_A1, DGESIP_MIP	Plate-forme des lieux inspirants	Pris en charge	Sous réserve de disposer d'un interlocuteur pérenne sur le dossier
DGESIP-DGRI_SO	Poursuivre la maintenance, la mise à jour et le développement du Baromètre de la science ouverte (BSO)	Pris en charge	
DGESIP-DGRI_SO	OpenAlex, instrument de rayonnement des établissements français (notamment classement de Leiden)	Pris en charge	
DGRI_SITTAR	Maintenance des jeux de données sur les agréments CIR et CICO et exposition via interface	Pris en charge	

DGRI_SITTAR	Mise en ligne sous intranet des Dashboard interactifs SITTAR sur le suivi des financement non récurrents (AAP ANR, PIA)	Non pris en charge	Voir avec les personnes en charge de Pleiade. Eventuellement renvoyer vers DGESIP-DGRI A1
DGRI_SSRI	Utilisation de l'application scanR	Pris en charge	
DGRI_SSRI	Les activités R@D liées aux socio-écosystèmes forestiers	Pris en charge	Recherche d'une solution efficace et peu couteuse de prise en charge de ce type de question thématique à partir d'un premier cas d'usage (puis déclinaison sur d'autres cas d'usage)
DGRI_SSRI	N4G : Nutrition for growth : Sommet de 2025 à Paris	Pris en charge	
DGRI_SSRI	Sciences de la durabilité	Pris en charge	

### 6.5.6 Supports de diffusion et autres produits finaux du département des outils d'aide à la décision – produits disponibles et nouveautés programmées

Le tableau ci-dessous propose une vision synthétique des productions des supports de diffusion et des produits finaux du département des outils d'aide à la décision. L'activité de back office (le traitement des données et l'accompagnement des services et autres utilisateurs notamment) qui constitue la principale charge pour le département n'est pas représentée dans ce tableau.

Tableau 4 : Les principaux produits proposés par le département des outils d'aide à la décision en janvier 2024

Type de production	Production	Remarque
API	API d'exposition des jeux de données ouverts	
	API scanR	
	API BSO	
	API Paysage	API privée
Applications web	Dataviz des Résultats de l'enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés de l'université	En collaboration avec la mission InserSup (SIES)
	Baromètre de la science ouverte	Avec la coordination nationale pour la Science ouverte (DGESIP/DGRI)
	CurieXplore	Avec MEAE et DAEI
	Dialogue/interaction	Avec DGESIP et DGRI
	dataESR - Les ressources en données sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	
	scanR, moteur de la recherche et de l'innovation	
	Dataviz sur les Vœux de poursuite d'études et de réorientation dans l'enseignement supérieur (PARCOURSUP)	En collaboration avec le département des études statistiques sur l'enseignement supérieur (SIES)
	Le moteur de recherche des publications statistiques sur l'enseignement supérieur et la recherche	
	Moteur de recherche des structures agréées CIR-CII	En collaboration avec la DGRI
	Works—Magnet (alpha)	Amélioration des métadonnées d'affiliation dans la base OpenAlex (Classement de Leiden)
Open data	Plate-forme de données ouvertes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (180 jeux de données)	En collaboration avec DGESIP, DGRI, DGRH, DELCOM
Publications	Etat de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France	
Tableaux de bord	Tableaux des participations françaises aux programmes européens de recherche	En collaboration avec la DAEI

---

Tableaux de bord de l'enseignement supérieur :  
les étudiants par établissements

Tableaux de bord de l'enseignement supérieur

Tableau de bord de l'enseignement supérieur :  
les diplômes délivrés par établissements

Tableaux de bord sur les personnels enseignants      En collaboration avec la DGRH  
des opérateurs du programme 150

Tableau de bord financier      En collaboration avec DGESIP

---

## Annexe 1 : Liste des enquêtes menées par le SIES en 2025

Les enquêtes menées par le SIES	Périodicité	MOA	Statistiques élaborées	NF/NI	Open data	CASD	PAP/RAP/ Jaune/DIPT / DPT/DSG/ STRATER	Contribution Ouvrages	Régl UE
Les enquêtes sur les données individuelles des étudiants inscrits, leurs caractéristiques (voir tableau ci-dessous, enquête SISE-Inscrits et enquête 26 bis) et leurs résultats (diplomation, ECTS, ... enquête SISE-Résultat) L'enquête sur les données agrégées des étudiants inscrits, leurs caractéristiques (enquête 26) et leurs résultats	Annuelle	A2-1	Effectifs d'étudiants inscrits  Projections d'effectif d'étudiants Indicateurs de parcours et réussite  Taux de poursuite	NFs et NI  NI et NFs	Oui  Oui Oui	Oui	Oui  Oui Oui  Oui	RESR, Egalité F/H, EESRI, EES, Atlas régional,	Oui
Les remontées des effectifs étudiants des lycées privés hors contrat (enq SCOLEGE)	Annuelle	A2-1	Effectifs d'étudiants inscrits en CPGE et BTS et assimilés dans les établissements privés hors contrat (8 % des BTS)	NF	Non	Oui	Oui	Idem	Oui
La réussite aux examens des enseignements technologiques et professionnelles de l'enseignement supérieur (enq 24)	Annuelle	A2-1	Taux de succès au BTS Indicateurs de parcours et réussite en BTS	NFs	Non	Oui	Oui	Idem	Oui
Enquête sur la formation continue	Pas en 2025	A2-1		NF	Non	Non	oui	RERS, EESRI	Non
Enquête sur la VAE	Pas en 2025	A2-1		NF	Non	Non	Oui	RERS, EESRI	Non
Enquêtes Insertion Professionnelle des Diplômés de Licence Professionnelle	Annuelle	InserSup	Indicateurs d'insertion professionnelle à 6, 12 et 18 mois	NI	Oui (avec Inser- Sup)	Oui	Oui	RERS, Egalité F/H, EESRI,	Non
Enquêtes Insertion Professionnelle des Diplômés de Master	Annuelle	InserSup	Indicateurs d'insertion professionnelle à 6, 12 et 18 mois	NI	Oui (avec	Oui	Oui	RERS, Egalité F/H, EESRI,	Non

Les enquêtes menées par le SIES	Périodicité	MOA	Statistiques élaborées	NF/NI	Open data	CASD	PAP/RAP/ Jaune/DIPT / DPT/DSG/ STRATER	Contribution Ouvrages	Régl UE
					Inser-Sup)				
Enquête sur les crédits budgétaires de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires)	Annuelle	A2-2	Montants et ventilation par objectif socio-économique des crédits de la Mires	NF	Non	Non	Jaune, RAP	EESRI	Oui
Enquête Écoles doctorales	Annuelle	A2-2	Durée de préparation de la thèse, domaines étudiés, type de financement du doctorat, mobilité internationale des doctorants	NF	Oui	Non	PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH	Non
Enquête nationale sur l'insertion professionnelle des docteurs (IPDoc)	Biennale (en 2025)	A2-2	Insertion professionnelle des docteurs et conditions d'emploi à 1 an, 3 ans et 5 ans.	NI	Oui	Oui	PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH	Non
Enquêtes sur les moyens consacrés à la R&D dans le secteur des <b>administrations</b>	Annuelle	A2-2	DIRDA Effort de recherche Personnels de recherche	NI	Non	Non	Jaune, PAP, RAP	EESRI, RERS, EES, Égalité FH, Insee Réf.	Oui
Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement expérimental (R&D) dans les <b>entreprises</b>	Annuelle	A2-2	DIRDE Effort de recherche Personnels de recherche	NF et NI	Oui	Oui	Jaune,	EESRI, RERS, EES, Égalité FH, Insee Réf.	Oui
Volet Chercheurs de l'enquête précédente	Biennale (en 2024)	A2-2	Caractéristiques socio-professionnelles des chercheurs en entreprise : âge, nationalité, diplôme et discipline de recherche	NF	Non	Oui	Jaune	EESRI, Égalité FH, EES	Oui
Enquête portant sur le financement de la recherche et du transfert de technologie (R&T), de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante (ES&VE) par les collectivités territoriales (Coll-Terr)	Biennale (en 2025)	A2-2	Dépenses des collectivités territoriales en enseignement supérieur et en recherche. Répartition géographique et par types d'opération.	NF	Non	Non	Jaune	EESRI	Non

Les enquêtes menées par le SIES	Périodicité	MOA	Statistiques élaborées	NF/NI	Open data	CASD	PAP/RAP/ Jaune/DIPT / DPT/DSG/ STRATER	Contribution Ouvrages	Régl UE
Tableau de Bord de l'Emploi scientifique auprès des 13 principaux organismes de recherche	Annuelle	Cellule ES		NF et NI	Oui		Oui	EES	Non
Volet biennal rénové sur les effectifs dans les structures de recherche et sites	Biennale (en 2024)	Cellule ES		NI	Oui		Oui		Non

**Le département A2-1 exploite aussi :**

- Les données individuelles sur les boursiers issues d'Aglae : NF, RERS ESRI, CASD, PAP/RAP
- Les données sur les inscriptions en CPGE et STS dans les lycées publics et privés sous contrat, produites par la DEPP : NF, RERS, ESRI, CASD, PAP/RAP
- Les données d'inscription des étudiants en formation paramédicale et sociale, produites par la Dares : prises en compte dans les publications l'ensemble des étudiants de l'ES.
- Les données Parcoursup : NF, NI, Open data, CASD
- Les données MonMaster : NF, à venir Open-data, CASD
- Les données sur les sportifs de haut niveau de l'ANS, l'INJEP, ministère en charge des sports
- Les données sur la réussite au baccalauréat pour enrichir les statistiques sur les parcours (type et mention au baccalauréat)

**La cellule ES exploite aussi :**

- Les bases de données de la DGRH : EES, Eurostat, NI, NF
- Les bases du Service de retraite de l'État (SRE) : NI
- Le fichier annuel SIASP de l'Insee sur les agents de la fonction publique et les postes qu'ils détiennent : NI, RSU, EESRI, Égalité F/H.

### Liste des enquêtes menées par le SIES sur les étudiants inscrits, leurs caractéristiques – Année 2023-2024

Enquêtes	Nombre d'établissements		Effectifs 2023-2024		Type de données
Lycées (CPGE-STS)	2 366	31,3%	300 302	10,1%	Données individuelles
SIFA (STS en apprentissage)	3 228	42,7%	189 792	6,4%	Données individuelles
SISE-Université	85	1,1%	1 658 891	55,9%	Données individuelles
SISE-ENS	17	0,2%	18 438	0,6%	Données individuelles
SISE-Ingénieur	117	1,5%	161 244	5,4%	Données individuelles
SISE-Culture	309	4,1%	98 127	3,3%	Données individuelles
SISE-Management	204	2,7%	248 382	8,4%	Données individuelles
SISE-univ-privées	6	0,1%	43 118	1,5%	Données individuelles
SISE- 26Bis	121	1,6%	33 532	1,1%	Données individuelles
Lycées agricoles	291	3,8%	15 648	0,5%	Données individuelles mais sans INE
Paramédical	385	5,1%	121 060	4,1%	Données agrégées (N-1)
Social	135	1,8%	32 256	1,1%	Données agrégées (N-1)
Enquête 26	301	4,0%	44 617	1,5%	Données agrégées
<b>Total</b>	<b>7 565</b>	<b>100%</b>	<b>2 965 407</b>	<b>100%</b>	

## Annexe 1 : Liste des Publications prévues en 2025

Notes Flash (Indicateur rapides)	Périodicité	Mois	Unité
Droits différenciés : profil des étudiants internationaux concernés en 2023-2024	Annuelle	Janvier	A2-1
Les STS - inscriptions 2024-2025	Annuelle	Février	A2-1
Les CPGE - inscriptions 2024-2025	Annuelle	Février	A2-1
Les résultats des brevets de techniciens supérieurs - Session 2024	Annuelle	Mai	A2-1
Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2024	Annuelle	Mai	A2-1
Parcoursup 2025 : Les vœux des lycéens à l'entrée dans l'enseignement supérieur	Annuelle	Mai	A2-1
Mon Master 2025 : Candidatures en Master	Annuelle	Mai	A2-1
Les effectifs universitaires en 2024-2025 (premiers résultats)	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en IUT en 2024-2025	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en INSPE en 2024-2025	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs en cycle ingénieur en 2024-2025	Annuelle	Mai ou juin	A2-1
Les effectifs dans l'enseignement supérieur en 2024-2025 (principaux résultats de la synthèse)	Annuelle	Juillet	A2-1
Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025	Annuelle	Septembre	A2-1
L'apprentissage dans l'enseignement supérieur en 2024-2025	Annuelle	Septembre	A2-1
Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur : Rentrées 2025 et 2026	Annuelle	Octobre	A2-1
Parcoursup 2025 : propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponses des bacheliers	Annuelle	Octobre	A2-1
MonMaster : Admissions en Master 2025	Annuelle	Octobre	A2-1
Parcours et réussite en IUT : les résultats de la session 2024	Annuelle	Novembre	A2-1

Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2024	Annuelle	Novembre	A2-1
Parcours et réussite en master : les résultats de la session 2024	Annuelle	Novembre	A2-1
Parcours et réussite des étudiants en première année de santé : les résultats de la session 2024	Annuelle	Novembre	A2-1
Premiers éléments sur la formation continue (FC) à l'aide des bilans pédagogiques et financiers (source administrative alternative à l'enquête sur la FC)	Nouvelle	Sous réserve	A2-1
Panorama des établissements privé d'enseignement supérieur	Nouvelle	Sous réserve	A2-1
Taux d'emploi salarié France des diplômés 2021 de <b>Licence professionnelle</b> et de <b>Master</b> , à 6, 12, 18, 24 et 30 mois et de 2022 à 6 et 12 mois	Annuelle	Juillet	InserSup
Taux d'emploi salarié France des diplômés de <b>Licence Générale</b> de 2021 à 6, 12, 18, 24 et 30 mois et de 2022 à 6 et 12 mois	Annuelle	Juillet	InserSup
Taux d'emploi salarié des diplômés d' <b>Ecoles d'Ingénieurs</b> de 2022 à 6, 12 et 18 mois	Annuelle	Décembre	InserSup
Taux d'emploi salarié des diplômés d' <b>Ecoles de Commerce</b> de 2022 à 6, 12 et 18 mois	Annuelle	Décembre	InserSup
Les dépenses de R&D des entreprises en 2023 (chiffres provisoires)	Annuelle	Avril	A2-2
Les inscriptions en doctorat en 2024	Annuelle	Juin	A2-2
Les crédits budgétaires de la Mires pour la recherche en 2025	Annuelle	Juin	A2-2
Les chercheurs en entreprises en 2023	Biennale	Septembre	A2-2
La dépense de recherche et développement expérimental en 2023 et premières estimations 2024	Annuelle	Juillet	A2-2
L'insertion professionnelle à trois ans des docteurs diplômés en 2020	Récurrente	Juin	A2-2
L'emploi scientifique dans les organismes de recherche en 2023	Annuelle	Octobre	Cellule ES
Baromètre français de la science ouverte 2023	Annuelle	Février	A2-4

<b>Notes d'information</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Mois</b>	<b>Unité</b>
L'offre de formation détermine la mobilité à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Investissement Insee-SIES 2024, devait sortir en décembre 2024)	Nouvelle	Janvier	A2-1
Les écarts de réussite entre les étudiants français et étrangers s'expliquent principalement par des différences sociodémographiques (Calendrier 2024 – prévue en décembre 2024)	Nouvelle	Janvier	A2-1
Une grande diversité des trajectoires durant les trois premières années dans l'enseignement supérieur (Calendrier 2024, prévue en décembre 2024)	Nouvelle	Janvier	A2-1
Les bacheliers d'Outre-mer qui poursuivent leurs études supérieures dans l'Hexagone (Etude ajoutée et réalisée en 2024, prévue en décembre 2024)	Nouvelle	Janvier	A2-1
Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2024 à 2033	Annuelle	Avril	A2-1
Quels profils d'étudiants ont été les principaux bénéficiaires de la réforme des BCS de la rentrée 2023 ?	Nouvelle	Mars	A2-1
Loi ORE : Regard sur les dispositifs spécifiques	Nouvelle	Juin	A2-1
La mobilité géographique à l'entrée de l'enseignement supérieur	Annuelle	Septembre	A2-1
Le devenir des étudiants inscrits en L1	Nouvelle	semestre 2	A2-1
Quel devenir après une classe préparatoire ? Trajectoires des étudiants après leur entrée en première année de CPGE	Nouvelle	Fin 2025	A2-1
D'où viennent les étudiants inscrits en master à la rentrée 2024	Nouvelle	Fin 2025	A2-1
Les diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur	Nouvelle	Fin 2025	A2-1
Les étudiants sportifs de haut niveau dans l'enseignement supérieur	Nouvelle	Déc. ou janv. 26	A2-1
Les effectifs étudiants en 2024-2025	Annuelle	Décembre	A2-1
Exploitation des bilans pédagogiques et financier pour éclairer la situation et l'évolution de la formation continue	Nouvelle (éventuelle)	au plus tôt fin 2025	A2-1
Valeurs ajoutées des sections de technicien supérieur	Nouvelle	au plus tôt fin 2025	A2-1

	(éventuelle)		
Cartographie et évolution des formations d'enseignement supérieur privé	Nouvelle (éventuelle)	au plus tôt fin 2025	A2-1
L'Insertion professionnelle des diplômés 2022 de <b>Licence professionnelle</b> et <b>Master</b> à 6, 12 et 18 mois (données InserSup et enquêtes IP)	Nouvelle	Décembre	InserSup
L'activité de R&D des PME et des ETI en 2022	Annuelle	Mars	A2-2
Dépenses de recherche et développement expérimental en France - Résultats détaillés pour 20223 et premières estimations pour 20234	Annuelle	Décembre	A2-2
Comparaisons internationales sur le doctorat (Calendrier 2024, devait sortir en décembre 2024, pour l'état de l'emploi de scientifique)	Biennale	Février	Cellule ES
Projection des départs à la retraite des fonctionnaires de la sphère ESR (adaptation à la réforme de 2023)	Réédition (avril 2020)	Avril	Cellule ES
L'emploi d'enseignement et de recherche dans les groupements d'établissements de l'ESR à fin 2021	Réédition (en 2019)	Avril	Cellule ES
La situation d'emploi des personnels hospitaliers universitaires (PU PH et MCU PH) en 2023	Nouvelle (sous réserve)	Mai	Cellule ES
Les départs définitifs des enseignants titulaires des EPSCP entre 2024 et 2032 (adaptation à la réforme de 2023 – bases Enseignants de la DGRH)	Réédition (Janvier 2024)	Octobre	Cellule ES

**De manière générale, les NI nouvelles sont à considérer comme ponctuelles. Cependant certaines d'entre-elles, selon l'importance du sujet, peuvent être transformées en NI pérennes ou NF annuelles au fil du temps.**

Ouvrages / Publications numériques	Périodicité	Date	Pilotage
Vers l'égalité femmes/hommes ? Chiffres clés	Annuelle	7 mars 2025	A2-2
L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France (édition 2025)	Annuelle	Avril 2025	A2-4
L'état de l'emploi scientifique en France – édition 2025	Biennale	Mars 2025	Cellule ES